

SOULLANS mag



LA SOLIDARITÉ CŒUR DE L'ACTION SOCIALE

VIE MUNICIPALE

L'ACTU DE VOTRE COMMUNE

Aménagement de la Plaine des Sports	1
Rénovation des bâtiments publics	1
Dépollution de l'ancienne scierie	2
Assainissement Route de la Gare	2
Effacement d'une ligne haute tension	2
Aménagement et sécurisation de la voirie	2

VIE CITOYENNE

Forum des associations et du bénévolat	3
Concours Paysages de votre commune	3
Première édition de la Joséphine	4
Retour du Marché Nature	4
Service de téléconsultation	4

DOSSIER

Transport Solidaire Soullandais	5
Nouvelle organisation du CCAS	6
Repas des Aînés	6
Ateliers numériques	7
Stage de prévention routière	7
Mutuelle santé	7
Distribution des boîtes de chocolats	7
Répartition de l'action sociale	8

VIE MUNICIPALE

Délibérations du Conseil Municipal	8
Session décentralisée du Conseil Départemental	12
Élections du CME et premiers projets	13

CULTURE & PATRIMOINE

Musée Charles Milcendeau : bilan et projections	14
Visite de l'église et du clocher	15
4 ^e édition du Festival Le Marais Noir	16

ACTIONS «JEUNESSE»

Remise des dictionnaires aux CM2	17
« Vendée, cœur de sport »	17
Programme pédagogique de l'eau	18

INFOS PRATIQUES

Saison culturelle	
Bibliothèque municipale	19
5 ^{ème} Saison	20
Musée Charles Milcendeau	20
Agenda des manifestations 1 ^{er} semestre 2024	21
Adresses utiles	23
Répertoire des associations	24

Mairie de Soullans

- Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS
- Tél. 02 51 68 00 24
- Site internet : www.soullans.fr
- Adresse mail : contact@soullans.fr
- www.facebook.com/villedesoullans

Horaires d'ouverture

- De 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 le samedi
- Fermée au public le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin.

Directeur de la publication : Jean-Michel ROUILLÉ - Rédaction : Nathalie CHAILLOU.
Crédit photos : Mairie de SOULLANS, Nathalie CHAILLOU, Sport Initiatives, Lydia BRILLET, Communauté de Communes, Vendée Eau, Pixabay, AdobeStock.
Création graphique : Virginie MAS.
Imprimerie JAUFFRIT LE POIRÉ-SUR-VIE.

Chers amis soullandais

A l'aube de cette nouvelle année, je viens au nom de toute l'équipe municipale vous adresser, à vous-mêmes, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, nos souhaits les meilleurs et les plus sincères.

Puisse 2024 vous offrir à toutes et tous d'heureux moments de plénitude mais aussi de réjouissantes perspectives, en plus d'une santé préservée.

Notre volonté en tant qu'élus de faire de Soullans une ville où il fait bon vivre est plus que jamais ancrée dans notre engagement. L'attractivité de la commune ne peut se démentir et se traduit par un accueil constant de nouveaux arrivants. Les projets engagés par la municipalité reflètent ainsi ce développement et laissent déjà entrevoir le Soullans de demain.

Au cours des mois qui viennent seront ainsi menés de front de nombreux chantiers desquels verront le jour de grandes concrétisations dès le début de 2025. À l'état de friche industrielle depuis près d'une vingtaine d'années, le site de l'ancienne scierie va de fait connaître une considérable transformation en vue de devenir le futur lotissement communal du Clos de la Scierie qui comptera à terme cinquante-six logements.

De même sortira de terre cette année l'armature du futur complexe sportif qui surplombera la Plaine des Sports en offrant une infrastructure résolument moderne et remarquable du haut de ses quatorze mètres. Orientation-phare du

mandat, ce projet de grande ampleur a bien sûr été pensé pour nous tous, mais bien plus encore pour nos enfants, tant le sport et les valeurs qui lui sont associées sont source d'épanouissement.

Par delà les projets engagés sur le terrain, Soullans tire également sa force de valeurs partagées qui témoignent d'un véritable esprit de solidarité.

La (re)naissance du Transport Solidaire Soullandais s'inscrit à ce titre incontestablement parmi les réussites qui ont marqué ces derniers mois. Ce succès a été rendu possible grâce à la pugnacité des élus, mais aussi à l'engagement de nos concitoyens, et il me tient à cœur de vous en remercier toutes et tous chaleureusement. Cette offre de service, soutenue conjointement par les bénévoles de l'association et le CCAS, offre désormais une solution de transport à ceux qui en sont malheureusement privés et vient encore renforcer les liens de proximité qui nous unissent et qui sont si précieux. L'organisation du CCAS qui s'est vu récemment attribuer davantage de compétences a de même été repensée pour offrir à ses bénéficiaires plus de clarté et d'efficacité.

C'est en insufflant ce vent d'optimisme que nous continuerons ensemble de faire de Soullans une ville où il fait décidément bon vivre !

Belle & heureuse année à tous !

JEAN-MICHEL ROUILLÉ
Maire de Soullans



Jean-Michel Rouillé et le Conseil Municipal vous présentent, ainsi qu'à vos proches, leurs vœux chaleureux de réussite et de santé.



Aménagement de la Plaine des Sports.



Toiture de l'école Charles Milcendeau rénovée.

Nouvelle Plaine des Sports Le nouveau terrain de foot laisse place au chantier du futur complexe sportif !

Dans le cadre du projet d'aménagement de la nouvelle Plaine des Sports a été réceptionné fin août le nouveau terrain de foot, désormais équipé non plus de huit, mais de douze projecteurs à LED, offrant ainsi aux joueurs un niveau de confort optimal grâce à un éclairage modulable à 75 ou 150 lux.

Moment très attendu par les joueurs du club des Hirondelles Soullandaises Section Football, la mise à disposition de ce nouveau terrain d'entraînement a été proposée par les élus le soir même de sa livraison. Conformément à la planification des différentes phases de travaux, la livraison du nouveau terrain de foot a rapidement été suivie de la démolition de l'ancien stade. Les engins de chantier ont pris place dès le 18 septembre pour procéder aux dif-

férentes phases de terrassement dans le cadre du chantier du grand complexe sportif. Tranchées et préparation du terrain se sont déroulées en parfaite conformité avec les échéances attendues, permettant ainsi l'installation de la grue dès le 15 novembre. Les travaux de maçonnerie ont ensuite pu commencer début décembre avec les fondations et l'élaboration des plateformes. Les dalles devraient ainsi être coulées en ce tout début d'année.



La livraison du terrain de foot a été effectuée fin août.

Rénovation Infrastructures municipales

Dans le cadre de l'entretien des bâtiments communaux, la municipalité a planifié deux importants chantiers de rénovation, dont l'un s'est achevé l'été dernier, tandis que l'autre est en cours.

Des travaux étaient attendus à l'école publique maternelle Charles Milcendeau confrontée à des problèmes récurrents de fuites et d'infiltration dus à la dégradation par usure du temps de la couverture d'origine de l'établissement. En raison de sa durée de cinq semaines et afin de ne pas perturber la vie de l'école, l'intervention a été programmée durant les vacances d'été. Toute la toiture a ainsi été refaite à neuf, de même qu'a été effectuée une révision complète de la charpente, en plus de la gestion des dalles avec gouttières.

D'autre part, aussitôt la saison touristique 2023 achevée ont été lancés dès le lundi 18 septembre d'importants travaux de rénovation au niveau du deuxième bloc sanitaire du camping municipal Le Moulin Neuf. Les murs et la toiture sont conservés, tandis que tout l'intérieur sera refait : réseaux, remises aux normes, ainsi que douches et sanitaires. Chaque côté du bloc sera dédoublé à raison de trois douches, en plus d'un espace destiné aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Le côté du bloc donnant sur le champ mitoyen sera accessible lors des kermesses avec un accès à un robinet de puisage. Le chantier avance en conformité avec les échéances planifiées qui prévoient une livraison pour le mois de février.

Chantiers à venir Effacement d'une ligne haute tension par Enedis

Le début de l'année 2024 marquera le lancement d'un important chantier relatif à la suppression d'une ligne de haute tension, répartie sur plusieurs quartiers de la commune, depuis le secteur du chemin de Pied d'Oie et du Saule Creux jusqu'à celui de Heurtevent. De fait, Enedis interviendra successivement de tronçon en tronçon suivant la ligne de jointure qui alimente les différents postes transformateurs électriques, l'objectif étant un renforcement de réseau avec bouclage afin de limiter toute chute de tension.



Première réunion de chantier sur le site.

Travaux en cours...

Dépollution enclenchée sur le site de l'ancienne scierie

A l'état de friche industrielle depuis près d'une vingtaine d'années, le terrain de l'ancienne scierie situé en entrée de bourg est en train de vivre une phase de transformation essentielle dans l'avancée du projet de lotissement communal porté par la municipalité.

Propriétaire à ce jour de la parcelle, l'EPF (Établissement Public Foncier) a en effet lancé début décembre les travaux de dépollution du site, pour une intervention qui devrait durer près de trois mois. Le défrichage sera au titre de friche industrielle financé à hauteur de 80 % par le fonds friche. Une fois cette étape achevée, le terrain sera alors rétrocédé à la commune, qui sera en tant que maître

d'ouvrage à même de lancer l'opération du projet de lotissement communal. Dans la perspective d'avancer sans tarder sur le projet, le permis d'aménager du lotissement est déjà à ce jour en cours d'instruction. Le lotissement qui portera la dénomination de « Clos de la Scierie » prévoit à terme cinquante-six logements, dont trente-deux sur parcelles individuelles et répartis sur trois îlots collectifs, dont deux en accession à la propriété et un en logement social.



Les travaux engagés par Enedis suivront la ligne de jointure qui alimente les différents postes électriques.

Aménagement et sécurisation de la voirie

À l'arrivée du printemps aura lieu sur la voirie un aménagement à titre de sécurisation et de prévention. Le schéma vélo est à ce jour en cours de validation par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, tandis que la vitesse de circulation en zone de cœur de bourg devrait par ailleurs être réduite à 30 km.



Les travaux d'assainissement route de la Gare s'achèveront d'ici fin février.

Assainissement route de la Gare

Engagés sur la route de la Gare depuis le 20 novembre, les travaux d'assainissement relevant d'une compétence partagée entre l'intercommunalité et la commune, ont contraint à interdire la circulation à tous véhicules sur le tronçon de près de 300 mètres, entre l'ancienne Cavac et le passage à niveau, jusqu'au 12 janvier. La déviation mise en place pourra à cette date être levée, tandis que des travaux se

poursuivront jusqu'à fin février mais sans pour autant gêner la circulation. Nécessaire en raison de la vétusté des canalisations, cette intervention prévoit ainsi une reprise des canalisations et des réseaux, en plus de l'aménagement de la voirie, sur laquelle seront intégrés des trottoirs avec revêtement à base d'enrobé, depuis le Calvaire jusqu'au passage à niveau.



Fresque réalisée par les enfants lors du forum, temps fort de la rentrée.



Lauréats du concours récompensés.

Forum des associations et du bénévolat Rendez-vous incontournable de la rentrée

Devant le succès des éditions précédentes, avait été formulé le souhait que le Forum des associations et du bénévolat devienne une manifestation annuelle, et non plus bisannuelle.

La municipalité avait l'an dernier annoncé avec enthousiasme répondre favorablement à cette demande en donnant rendez-vous à la rentrée 2023. C'est ainsi que s'est tenu l'événement le samedi 2 septembre à l'Espace Prévoirie.

Comme de coutume, ce temps de convivialité visant à encourager la pratique d'activités sportives, culturelles ou autres engagements solidaires a été très apprécié, tant par les vingt-deux associations exposantes, que par les visiteurs venus en nombre. Démonstrations à l'initiative des associations et, petite nouveauté de cette édition, un mur d'escalade de huit mètres déployé en extérieur sous encadrement, ont réjoui petits et grands.

L'édition 2023 du forum a ainsi apporté satisfaction, en dépit d'horaires d'ouverture exceptionnellement aménagés de 10h00 à 16h00 face à des contraintes d'ordre logistique. Le format classique reviendra dès le samedi 7 septembre prochain de 14h00 à 18h00, pour laisser place ensuite à la traditionnelle cérémonie d'accueil dédiée aux nouveaux arrivants.



Petits et grands n'ont pas hésité à se mesurer au mur d'escalade haut de huit mètres !

Quatre lauréats récompensés Concours «Paysages de votre commune» Edition 2023

Pour la troisième année consécutive, la commission des maisons fleuries a parcouru un secteur de la commune, afin de déterminer les lauréats du concours Paysages de votre commune.

Le jury a ainsi pris en considération pour l'édition 2023 le secteur ouest de Soullans, en procédant uniquement à des visites depuis l'extérieur des propriétés. Cinq critères ont été évalués sur quatre points chacun : la nature des matériaux de clôture, la visibilité du jardin à partir de la rue, la végétation débordant sur la rue, la végétalisation du domaine public et l'entretien du domaine public. Sur une quinzaine de propriétés répondant aux critères, le classement effectué a permis de désigner quatre lauréats, dont deux ex æquo.

Le troisième prix ex æquo a été remporté par Mme et M. RABALLAND, ainsi que Mme et M. BILLET, le deuxième prix est revenu à Mme et M. BILLON, et le premier prix a quant à lui été attribué à Mme et M. GIRAUDINEAU.

« Vous avez été lauréats, même sans concourir, félicitations ! La municipalité tenait à vous remercier puisque votre embellissement contribue aussi à celui de la commune. Le paysage est un élément qui rend la vie plus agréable pour tous. », les a félicités le maire, Jean-Michel ROUILLE. Sous les applaudissements, les lauréats se sont vu offrir des végétaux accompagnés de conseils d'entretien dédiés.



Le Marché Nature Retour dès le mois d'avril

Nouveauté de l'année 2023, le Marché Nature a été lancé afin d'apporter un petit supplément d'animation et de convivialité dans le bourg le deuxième dimanche de chaque mois, durant toute la belle saison. Selon les souhaits formulés par les exposants et les passants, l'initiative sera reconduite dès le retour des beaux jours sur cette même fréquence, à partir d'avril et jusqu'en septembre.

Rendez-vous est donné le dimanche 14 avril de 8h30 à 13h00 sur la Place Jean Yole pour inaugurer cette nouvelle saison du Marché Nature, qui réservera au fil de la saison quelques surprises à la clef !

Infos pratiques

Les demandes relatives à la tenue d'un stand sont à adresser à la mairie
 ■ par téléphone : 02 51 68 00 24
 ■ ou par mail : contact@soullans.fr

**À VOS AGENDAS !
LE TROC PLANTES SERA
DE RETOUR LE DIMANCHE 12 MAI.**



Cent-vingt participantes se sont élancées lors du 1^{er} départ groupé pour former une belle vague rose !

La Joséphine Première vague rose dans le marais !

L'événement a suscité un bel élan d'enthousiasme et de solidarité !

Et pour cause, l'année 2023 a été marquée par la première participation de Soullans en tant que commune partenaire officielle à La Joséphine, célèbre course et marche 100 % féminine organisée en Vendée dans le cadre de l'événement national Octobre rose, en soutien à la lutte contre le cancer du sein.

Soleil radieux et bonne humeur ont accompagné les cent-vingt participantes qui se sont élancées lors du départ groupé le samedi 7 octobre depuis la mairie pour une boucle de 5 km effectuée en grande partie dans le marais. La convivialité s'est prolongée à l'arrivée par un ravitaillement offert

aux participantes, venues seules, entre amies ou même en famille, toujours avec le sourire !

En accès libre durant toute la semaine, le parcours balisé a de même vu défiler bon nombre de marcheuses et coureuses arborant le fameux t-shirt rose floqué à l'effigie de l'événement.

Une belle participation pour cette première édition, bravo et merci Mesdames pour votre bel engagement ! Rendez-vous est d'ores-et-déjà donné en octobre prochain pour voir à nouveau déferler dans le marais cette belle vague rose en soutien à une grande cause !

Santé

Service de téléconsultation en pharmacie

Pour pallier la difficulté d'obtenir un rendez-vous médical en cabinet, la téléconsultation par l'intermédiaire de cabine équipée installée en pharmacie peut être une alternative.

Accessible sans rendez-vous et 6 jours sur 7 aux horaires d'ouverture de l'établissement, ce service est plus spécifiquement adapté pour les cas d'infections urinaires ou cystites, les abcès dentaires, les patho-

logies légères associées à l'Oto-Rhino-Laryngologie (ORL), telles que rhinopharyngites, angines, otites..., de même que pour le prolongement de certains traitements. La mise en relation avec un médecin intervient en moyenne dans un délai variant entre 5 et 50 minutes tout au plus, lors de pics en périodes d'épidémies. Les ordonnances sont au choix délivrées par la pharmacie ou envoyées sur votre boîte mail.

Pour accéder à ce service, il convient de se munir de sa carte vitale, d'un téléphone portable et d'une carte bancaire. La tarification appliquée est celle d'une consultation habituelle, majorée d'un reste à charge de 30 % pour le patient (avec prise en charge éventuelle par les mutuelles).

L'équipement de la borne de téléconsultation peut ainsi offrir un service de médecine d'appoint. Renseignez-vous.



Entourées par Alain ROY, président, Michel DUBIN, secrétaire et François CHAMPAIN, trésorier, Nadine CHARBONNEAU, référente du CCAS, et Jacqueline CARIOU THOUZEAU, adjointe aux associations, présentent le logo de l'association Transport Solidaire Soullandais.

Transport Solidaire Soullandais Un service pour tous, officiellement lancé !

L'appel à chauffeurs bénévoles relayé l'été dernier a été entendu et c'est ainsi avec une joie non dissimulée que les élus de Soullans ont officialisé le lundi 28 août la création d'une nouvelle association, spécifiquement dédiée au service des Soullandais.

En étroite collaboration avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le bien nommé « Transport Solidaire Soullandais » est entré en fonctionnement le lundi 23 octobre, une date qui sonne comme une petite victoire !

Un projet porté de longue date

« Le transport à la demande a autrefois existé à notre initiative mais ce service qui pourtant fonctionnait a été supprimé depuis le transfert de compétences à la communauté de communes par effet de la loi NOTRe, au motif qu'il n'y avait pas suffisamment de bénéficiaires. », rappelle Jean-Michel ROUILLÉ, le Maire. Ainsi la municipalité tentait-elle depuis deux ans de remettre en place ce service par le biais de la communauté de communes Océan-Marais-de-Monts. Mais au fil des mois et de réunion en réunion, des divergences de fond sont apparues amenant ainsi les élus de Soullans à prendre leurs propres dispositions afin de pouvoir répondre à nouveau à un besoin bien réel exprimé par les Soullandais.

Une solidarité à toute épreuve

La mobilisation des élus de Soullans résulte de deux points de divergences ma-

Avec cette association locale et de proximité, je souhaite ainsi que le transport soit véritablement solidaire.

**Jean-Michel ROUILLÉ,
maire de Soullans**

jeures avec la communauté de communes, qui projette également de mettre en place un service similaire, mais selon des conditions différentes.

Un large périmètre desservi

En premier lieu, le secteur géographique desservi ne pouvait pas se limiter au seul territoire de la communauté de communes, dans la mesure où le secteur de Challans constitue le bassin de vie pour près de 90% des Soullandais. La nécessité d'envisager également des déplacements vers d'autres communes, telles que Saint-Hilaire, Saint-Gilles, Aizenay, La Roche-sur-Yon, voire même ponctuellement Nantes, devait elle aussi être prise en compte.

Aucun critère de ressource imposé

Par ailleurs, les critères de revenus intégrés par la communauté de communes pour pouvoir bénéficier du service étaient incompatibles avec le principe de solidarité tel que le conçoit les élus de Soullans. Chacun doit en effet avoir accès au service sans distinction de ressources.

Un esprit de bénévolat très présent

Composée d'une quinzaine de bénévoles, l'association du Transport Solidaire Soullandais, qui s'est même dotée d'un logo aussi emblématique que sympathique, repose sur une équipe enthousiaste. Alain ROY en a été élu président, Michel DUBIN, secrétaire et François CHAMPAIN, trésorier.

« La concrétisation de ce projet est une vraie joie ! On essayait de mettre en place ce service depuis deux ans et dès le départ des bénévoles se sont manifestés. L'esprit de bénévolat est très présent à Soullans, la solidarité fait partie intégrante de l'identité de la commune et on ne peut que vous en féliciter et vous en remercier. », témoigne Jacqueline CARIOU THOUZEAU, adjointe au maire.

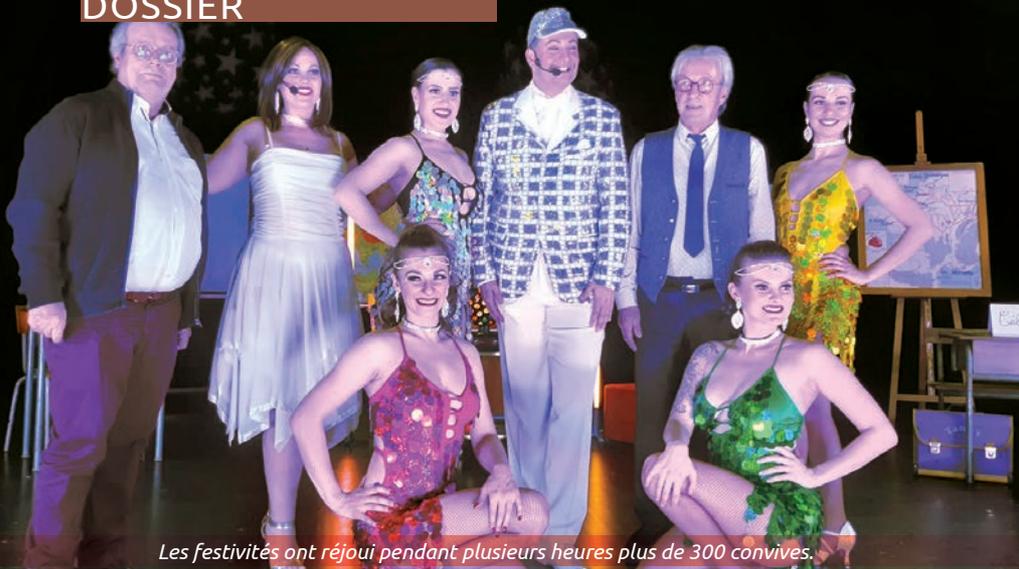
Fonctionnement du service

Pour pouvoir bénéficier du service, les bénéficiaires sont invités à s'acquitter d'une cotisation annuelle de 5 euros. Une ligne téléphonique dédiée est activée du lundi au vendredi (excepté le jeudi) de 9h à 12h. Les appels vers le 02 51 68 57 99 sont réceptionnés directement en mairie par Nadine CHARBONNEAU, Responsable du CCAS, qui étudie toute demande et effectue ensuite la mise en relation avec les bénévoles de l'association.

Pour des questions de logistique, les bénéficiaires doivent communiquer leurs besoins au moins trois jours avant la date de déplacement souhaitée. Chaque course fait systématiquement l'objet d'un bon de transport et une contribution aux frais kilométriques du bénévole est demandée au bénéficiaire à hauteur de 0,32 euros par kilomètre. Il est en outre stipulé qu'aucune concurrence ne sera faite aux transports médicaux pris en charge par l'assurance maladie, de même qu'aux courses assurées par les taxis.

Les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'association du Transport Solidaire Soullandais en tant que chauffeurs bénévoles sont de même invitées à se manifester en composant le numéro de la ligne téléphonique dédiée.

Les premières semaines qui ont suivi le lancement du service ont ainsi permis à plusieurs personnes d'être conduites notamment à Sallertaine et principalement à Challans, pour se rendre au marché ou à des rendez-vous médicaux. Reconnaissance d'un service créé et joie partagée se sont mêlées lors de ces premiers trajets.



Les festivités ont réjoui pendant plusieurs heures plus de 300 convives.



Le portage des repas, un lien social.

Les années 70 à l'honneur Repas-spectacle des Aînés

Temps fort de fin d'année toujours très attendu pour sa grande convivialité, le repas des Aînés dédié aux plus de 72 ans a réuni un peu plus de 300 convives le mercredi 6 décembre 2023 à l'Espace Prévoirie. Pour marquer l'événement, le CCAS a souhaité comme les années précédentes mettre la qualité à l'honneur des festivités, tant côté tables que côté spectacle. Une participation symbolique de cinq euros par convive a, en ce sens et comme l'an dernier, été demandée.

Décliné sur la thématique des années 70, le spectacle a été assuré pour la troisième année consécutive par la compagnie Les Étoiles lyriques, expressément venue de Vertou dans la région nantaise, tandis que de savoureux mets composés par Le Traiteur Soullandais ont défilé sur les grandes tablées. Sur scène, huit artistes parmi lesquels des chanteurs accompagnés de quatre danseuses ont enchaîné durant plusieurs heures de grands tubes, repris dans la joie et en chœur par les spectateurs !

« Une restructuration en recentrant le CCAS très précisément sur l'action sociale s'est imposée.

Jean-Michel ROUILLÉ,
maire de Soullans

Nouveau champ de compétences Réorganisation du CCAS

Afin d'offrir davantage de clarté aux bénéficiaires, décision a été prise par la municipalité de procéder à une réorganisation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Coup de projecteur sur son large éventail d'actions.

Cette perspective fait suite à un considérable élargissement du champ de compétences relevant du CCAS, avec notamment la reprise centralisée de la gestion administrative du portage des repas depuis l'été dernier, la gestion des trente-deux logements sociaux que compte la commune, la gestion financière de l'organisme dans sa globalité, ainsi que celle du service de prise d'appels, création de dossiers et mise en relation avec les bénévoles de l'association mise en service le 13 octobre dernier du Transport Solidaire Soullandais. D'autres initiatives complètent l'éventail des actions mises en place, tels que la formation aux outils numériques ou encore le stage de sécurité routière. Une mutuelle communale est de même proposée par l'intermédiaire du CCAS. Enfin, le repas spectacle des aînés est de même un temps fort de convivialité annuel toujours très attendu.

« Nous faisons le constat d'un nombre de demandeurs en constante augmentation. Beaucoup de choses ont jusqu'à présent été mises en place, mais parfois de façon un peu disparate. La restructuration de l'ADMR partie à Saint-Jean-de-Monts l'été dernier sur décision de la Fédération nous a obligés à réagir, au même titre que la nécessité de mettre en place un service de transport solidaire, qui est venu se greffer au CCAS. Aussi notre volonté de procéder à une restructuration en recentrant le CCAS très précisément sur l'action sociale s'est imposée, pour à la

fois plus de clarté, mais aussi d'efficacité. »
Jean-Michel ROUILLÉ, maire de Soullans et président du CCAS.

Création d'un poste d'agent responsable du CCAS

Réuni le jeudi 5 octobre 2023, le conseil municipal a de fait approuvé à l'unanimité la proposition consistant en la création d'un poste d'agent responsable du CCAS. A ce titre, la Ville de Soullans a ainsi recruté Nadine CHARBONNEAU qui est entrée en fonction le mercredi 11 octobre 2023.

Portage des repas

Précédemment assurée par Sandy BASNETT qui a annoncé son départ effectif vers de nouveaux horizons à la fin août, la gestion administrative du service de portage des repas a été opérée entre-temps par Laurence GRELLAUD, Directrice Générale des Services, qui évolue désormais en collaboration avec Nadine CHARBONNEAU. A ce jour, le service comptabilise une trentaine de bénéficiaires, avec des demandes qui en parallèle ne cessent de croître. Plus de 6 000 repas sont ainsi livrés à l'année. Les commandes de menus proposés à la carte sont à effectuer une semaine auparavant, pour une livraison possible du lundi au vendredi. Le portage des repas est quant à lui assuré par Sylvie MERCERON, qui par ailleurs entretient un lien social particulièrement apprécié par les bénéficiaires.

Pleine réussite Stage de sécurité routière

Depuis leur mise en place en 2019, les stages de sécurité routière destinés aux chauffeurs de plus de 60 ans ont plus que fait leurs preuves. Comme il s'y était engagé l'an dernier, le CCAS a de fait redéployé l'expérience pour répondre à une demande toujours bien réelle.

En contrepartie d'une participation de cinq euros, cinq Soullandais ont ainsi suivi le stage de prévention routière, animé sur deux matinées par Jean MIGNIEN, professeur formateur des futurs conducteurs de poids lourds et président de l'association ACSR 85 (Action et Communication pour la Sécurité Routière).

La première rencontre qui s'est déroulée le mardi 21 novembre dans la salle de l'Ancienne mairie a été consacrée à une révision et remise à niveau théorique du code de la route, tandis que le mardi suivant a donné l'occasion aux stagiaires d'aborder la pratique en prenant le volant d'un véhicule automatique électrique mis à disposition par le SyDEV (Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée) le temps d'un trajet d'une vingtaine de minutes, dont une partie effectuée sur voie rapide.

À l'issue de la session, les participants qui s'étaient inscrits pour dissiper des doutes et reprendre confiance ont tiré un bilan très positif de l'expérience. Aussi le CCAS envisage-t-il la possibilité de reconduire ce stage de prévention routière fin 2024.

Mutuelle santé Service mutualisé

Une convention a été renouvelée avec AXA afin de proposer aux retraités intéressés un service mutualisé de mutuelle santé. Une réunion informative est à ce titre organisée chaque année, avec un relai d'information par l'intermédiaire du CCAS.

du CCAS, auxquels se joindront également les douze membres du Conseil des Sages. Plus encore que le petit présent symbolique, la démarche de cette action reflète avant tout la volonté d'entretenir un lien de proximité avec nos Aînés. Ces petits temps de rencontre s'apparentent en effet bien souvent à de véritables petits moments de convivialité.



Un véhicule automatique électrique a été mis à disposition des stagiaires par le SyDEV, sous les conseils pratiques dispensés par Jean MIGNIEN, président de l'association ACSR 85.



Les participants ont manifesté un vif intérêt lors des ateliers numériques.

Succès renouvelé Ateliers numériques

Le CCAS avait initié en fin d'année 2022 la mise en place d'ateliers numériques à destination des plus de 60 ans dans l'optique de leur permettre de se familiariser avec les outils numériques. Devant le succès rencontré lors du bilan, décision avait été prise de renouveler l'opération en 2023.

Pour la deuxième année consécutive et en contrepartie d'une participation de 10 euros, huit personnes ont ainsi pu suivre un cycle de dix séances proposées par l'association ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires Pays de la Loire), basée à Saint-Herblain. Dispensés par Anthony MARGUERITE, professionnel du numérique et de l'animation, ces ateliers se sont déroulés du 2 octobre au 18 décembre à l'Ancienne mairie, à raison de deux heures tous les lundis matin (sauf pendant les vacances scolaires).

Au fil des semaines, les participants ont dans une ambiance conviviale été guidés dans les différents usages du numérique, grâce à l'appropriation d'une tablette tactile ou d'un smartphone. Parmi les nombreux thèmes abordés ont principalement été passés en revue la création d'une boîte mail, la saisie de texte, la connexion au wifi, le téléchargement d'applications, l'utilisation des fonctions photo et vidéo, la manipulation de Youtube, WhatsApp et Skype, les achats effectués sur le web, l'accès aux démarches administratives en ligne, de même que celui des droits.

Au terme de la session, le bilan a reflété une confortable aisance gagnée par les huit bénéficiaires du programme. Le CCAS projette d'ores et déjà de réitérer l'expérience fin 2024.

Distribution de chocolats Près de 400 boîtes pour nos Aînés

C'est une tradition à laquelle tiennent le CCAS et la municipalité depuis plusieurs années. Les Aînés n'ayant pas pu assister au repas-spectacle organisé le mercredi 6 décembre se verront offrir une boîte de chocolats, qui leur sera déposée en tout début d'année directement à leur domicile. Cette distribution sera comme l'an dernier effectuée par les neuf membres



Conseils municipaux

Extraits des délibérations

22 juin 2023

Lieux-dits « Les Guignardières »

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention à intervenir avec ENEDIS pour une servitude de passage nécessaire aux ouvrages.

Convention pour la réalisation des travaux de restauration et d'entretien des marais et des cours d'eau

Dans le cadre de la réalisation de travaux de restauration et d'entretien des marais et des cours, le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay (SMMVLJ) la commune est sollicitée afin d'autoriser le passage des personnels et engins chargés des travaux.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention avec le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

SyDEV - Convention de servitude pour l'établissement d'infrastructures de communications électroniques

Le conseil municipal est informé qu'il est nécessaire de réaliser des travaux sur les réseaux d'infrastructures de communications électroniques, et d'accorder au SyDEV le droit de servitude concernant la parcelle N°388 de la section AO. Les travaux seront réalisés par la société SPIE.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention de droit de servitude concernant la parcelle N°388 de la section AO avec le SyDEV.

Transport scolaire : avenant à la convention de délégation de compétences entre la Région et la commune de SOULLANS

Il est rappelé au conseil municipal que la Région a conclu avec les organisateurs secondaires de transport scolaire des conventions de délégation de compétences en matière d'organisation et de gestion des services de transport scolaire.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider les termes de l'avenant prolongeant de 12 mois la durée des marchés de transport scolaire sur le territoire vendéen.

Transfert et classement dans le domaine public communal des équipements communs du lotissement « Le Petit Bel Air »

La commune a délivré une autorisation de lotir pour le lotissement « Le Petit Bel Air ».

Les travaux prévus au programme ont été réalisés et sont conformes, il convient de transférer et classer dans le domaine

En chiffres...

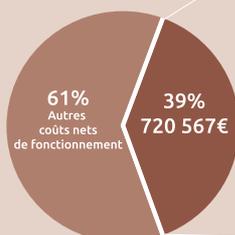
Répartition de l'action sociale

En quelques chiffres, la volonté de la municipalité de participer activement au soutien financier et à l'épanouissement de nos concitoyens !

Les actions apportées en faveur des familles soullandaises représentent un coût net global de 720 567 € soit 39% du coût net global annuel de fonctionnement à la charge de la municipalité.

La moitié de cette quote-part à la charge de la commune (47%) est axée sur l'éducation avec la participation financière annuelle au fonctionnement des activités de nos écoles soullandaises (Ecole privée Les Roseaux et Ecole publique Charles Milcendeau).

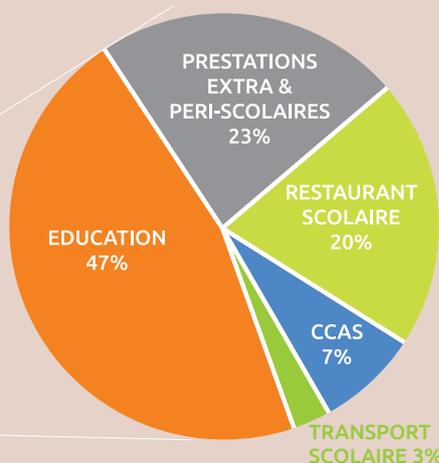
L'accompagnement enfance / jeunesse se traduit pour 23 % aux activités extras et péri-scolaires au sein de notre centre d'accueil de loisirs communal et 20 % soit environ 42 000 repas servis sur l'année au restaurant scolaire à raison de 2 services par jour.



La quote-part financière liée aux missions d'actions sociales assurées par la commune à travers son Centre Communal d'Actions sociales (CCAS) représente 7% du coût net des actions réalisées.

La commune a souhaité enfin rendre la gratuité du transport scolaire aux soullandais sous la forme d'un remboursement de l'abonnement ALEOP aux familles.

Coût global annuel de fonctionnement à la charge de la Municipalité : 1 851 774€



20 juillet 2023

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental - Aménagement d'une plaine des sports, construction d'une salle multisports et de courts de tennis

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°2020.88 du 5 novembre 2020, les membres du conseil municipal ont décidé d'aménager une plaine des sports, construire une salle multisports et des courts de tennis.

Le montant prévisionnel de ces travaux et estimé à 5 033 863,80 € HT.

Cette opération peut être financée par le Conseil Départemental au titre du soutien aux projets des Communes et Intercommunalités.

Le montant maximum des dépenses subventionnables est de 20 % d'une dépense éligible, dont le plafond varie selon le type d'opération.

La commune de Soullans s'engage à ne pas commencer l'exécution des travaux avant d'avoir reçu l'accusé réception l'autorisant à les démarrer.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter l'aide financière du Conseil Départemental, au titre du soutien aux projets des Communes et Intercommunalités,
- entreprendre toutes démarches visant au parfait aboutissement du projet et à signer tout document afférent à ce dossier.

Création d'emploi

D'adjoint technique principal 2^{ème} classe

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la création d'un emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, emploi permanent à temps non complet à raison de 20 heures 34 minutes hebdomadaires annualisées.

de chargé de l'urbanisme, au grade de Rédacteur

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- d'approuver la création d'un emploi de chargé de l'urbanisme, emploi permanent à temps complet,
- de créer l'emploi de chargé de l'urbanisme, emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} août 2023, pourvu par un agent relevant du grade de Rédacteur.

Acquisition à titre gratuit de la parcelle AP n°430

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver l'acquisition à titre gratuit de la section AP portant le numéro 430 d'une contenance totale de 1 m².

Budget principal : approbation de la décision modificative n° 1

Des ajustements sont nécessaires pour le budget principal.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la décision modificative n° 1 au budget principal présentée ci-contre.

public communal les équipements communs du lotissement.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accepter le transfert des équipements communs du lotissement « Le Petit Bel Air » au profit de la commune de SOULLANS ainsi que la parcelle cadastrée AT n° 378, d'une contenance de 920 m², et de classer ladite parcelle dans le domaine public communal.

Délibération fixant les règles d'ouverture de fonctionnement, de gestion, d'utilisation et de clôture du compte épargne temps

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- d'adopter les propositions du Maire relatives à l'ouverture, le fonctionnement, la gestion, la fermeture du compte épargne-temps (CET), ainsi que les modalités de son utilisation par l'agent mentionnées dans les différents formulaires annexés,
- d'autoriser sous réserve d'une information préalable du conseil municipal, Le Maire à signer toutes conventions de transfert du CET figurant en annexe, sous réserve des modifications apportées par les parties adhérentes à cette convention.
- de préciser que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1^{er} août 2023 et que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Délibération fixant les autorisations spéciales d'absence pour les agents de la collectivité

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accepter les modalités d'attribution et d'organisation des autorisations spéciales d'absence et de préciser que les dispositions de cette délibération prendront effet à compter du 1^{er} août 2023.

Bibliothèque de Soullans

Modification des tarifs

Il est proposé au conseil municipal de revoir les tarifs de la bibliothèque.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la tarification telle que définie ci-dessous.

Tarifs 2023		
	Abonnement	
0 - 25 ans	Annuel	Gratuit
Allocataires de l'AAH et du RSA, demandeurs d'emploi, lycéens et étudiants, 65 ans et plus non imposable	Annuel	8,50 €
26 ans ou plus	Annuel	17 €
Vacanciers, etc	Pour 1 mois	6 €
Collectivités (classes, etc.)		Gratuit
	Forfait remplacement	
DVD	Par DVD	40 €
Carte lecteur	Par carte	1 €

Bibliothèque de Soullans

Adoption d'un règlement intérieur

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver le règlement de la bibliothèque de Soullans applicable à compter du 1^{er} juillet 2023.

Approbation de la charte des accueils de classe

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la charte des accueils de classe.

Enseignement 1^{er} degré : participation des communes de résidence aux frais de scolarité des enfants qui y résident et scolarisés dans l'une des écoles publiques de Soullans

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer le montant de la participation prévue à l'article L. 212-8 du code de l'éducation et due par la commune de résidence, pour l'année scolaire 2023/2024 et par enfant résidant sur son territoire accueilli dans une école maternelle ou élémentaire publique de Soullans, à 100 pour cent du coût moyen par élève calculé au titre de l'année 2023, soit à la somme de 535,00 € (cinq cent trente-cinq euros).

Modalité de l'avantage en nature repas au personnel communal -

Modification de la délibération 2022.81

Par délibération en date du 1^{er} décembre 2022, il a été approuvé les modalités d'attribution de l'avantage en nature repas au personnel communal.

À compter du 1^{er} janvier 2023, la valeur minimum forfaitaire de l'avantage en nature repas est définie par arrêté. Pour information, au 1^{er} janvier 2023, la fourniture de repas à titre gratuit est évaluée par l'URSSAF à 5,20 € par repas, quelle que soit la rémunération perçue par le bénéficiaire.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la modification d'attribution de l'avantage en nature repas au personnel communal avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023,

et de préciser que le montant de référence pour le calcul de cet avantage en nature évoluera conformément au montant annuel défini par l'URSSAF.

	Budget	DM n° 1	Total budget 2023
Fonctionnement			
Recettes	3 684 446,00 €	0,00 €	3 684 446,00 €
Dépenses	3 684 446,00 €	0,00 €	3 684 446,00 €
Investissement			
Recettes	9 205 530,10 €	0,00 €	9 205 530,10 €
Dépenses	9 205 530,10 €	+ 200 000,00 € - 200 000,00 €	9 205 530,10 €

Conseils municipaux

Extraits des délibérations

20 juillet 2023

Approbation des marchés concernant l'aménagement d'une plaine des sports, construction d'un complexe sportif et de courts de tennis extérieurs

Monsieur le Maire rappelle les délibérations n° 2020.88, n°2021.82 et n° 2022.58

autorisant la construction d'une plaine des sports, la construction d'un complexe sportif et de courts de tennis extérieurs.

Après analyse des offres selon les critères de jugement énoncés dans le règlement de consultation, la Commission d'Appel d'Offres du 4 juillet 2023 propose les entretises ci-dessous.

	APRÈS ANALYSE	
	ENTREPRISE PROPOSÉE	OFFRE
01 - Terrassement / VRD / Espaces verts	GIRASE TRAVAUX PUBLICS Saint Gilles Croix de Vie	696 790,52 €
02 - Gros œuvre	BGCV - La Roche sur Yon	1 173 395,67 €
03 - Charpente bois	CHARPENTE FOURNIER - Le Poiré sur Vie	308 788,15 €
04 - Charpente métallique / Serrurerie	SOCOM - Olonne sur Mer	202 488,57 €
05 - Etanchéité	OUEST ETANCHE - La Roche sur Yon	432 696,86 €
06 - Bardage métallique polycarbonate	SMAC VARIANTE - La Roche sur Yon	494 862,42 €
07 - Menuiseries extérieures aluminium	LAINE - Saint Georges de Montaigu	88 300,00 €
08 - Menuiseries intérieures bois	ATELIER DU BOCAGE - Montreverd	409 702,29 €
09 - Cloisons sèches	GUIGNE - St Gilles Croix de Vie	95 236,93 €
10 - Plafonds Suspendus	PICHAUD VINET - Montaigu	18 922,41 €
11 - Carrelages / Faiences	BARBEAU - Coex	107 620,70 €
12 - Revêtements de sols souples	LAIDIN - Saint Jean de Monts	28 000,00 €
13 - Revêtements de sols sportif	SPORTINGSOLS VARIANTE - St Fulgent	222 585,05 €
14 - Peinture	GAUVRIT - Challans	70 000,00 €
15 - Equipements sportifs	MARTY SPORT St Clément de la Place	59 584,54 €
16 - Ascenseur	TK ELEVATOR FRANCE - Les Sorinières	27 000,00 €
17 - Plomberie sanitaires	AJS CLIMATIC - La Chaize le Vicomte	85 000,00 €
18 - Chauffage ventilation	AJS CLIMATIC - La Chaize le Vicomte	297 000,00 €
19 - Electricité	SNGE - La Roche sur Yon	206 400,00 €
	TOTAL H.T.	5 024 374,11 €
OPTION PSE 01 : Motorisation de la manœuvre des buts de basket entre 2,60 et 3,05 m ht	TOTAL H.T. PSE 01	3 141,49 €
OPTION PSE 02 : Réseau gaz pour vestiaires du stade	TOTAL H.T. PSE 02	3 271,20 €
OPTION PSE 03 : Réseau AEP pour vestiaires du stade et boulodrome	TOTAL H.T. PSE 03	3 077,00 €
	TOTAL H.T. avec les PSE	5 033 863,80 €
	T.V.A. 20,0 % avec les PSE	1 006 772,76 €
	TOTAL T.T.C. avec les PSE	6 040 636,56 €

Le conseil municipal, décide à 23 voix pour et 1 abstention d'entériner la proposition de la Commission d'Appel d'Offres comme indiqué ci-dessus.

5 octobre 2023

Lotissement de la scierie

Avenant n°2 à la convention d'action foncière en vue de réaliser un programme mixte de logements entre l'EPF de la Vendée et la commune de Soullans

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider la modification de l'article 3 concernant l'augmentation de l'engagement financier de l'E.P.F. de la Vendée et de valider l'ajout de l'article 19.3 à ladite convention concernant la participation au titre de fonds « Friches ».

Protocole d'accord en vue de la cession de terrain sur la commune de Soullans

L'EPF de la Vendée est propriétaire de l'îlot de l'ancienne scierie rue de Nantes située en zone 1AU du Plan Local d'Urbanisme, cadastré section AT n°438, sur lequel est envisagé la réalisation d'un projet de densification urbaine.

La commune de Soullans et l'EPF de la Vendée souhaitent voir se développer sur cet îlot un projet d'environ 53 nouvelles constructions, comprenant 12 logements locatifs sociaux.

Après avoir reçu deux propositions et les avoir étudiées, la commune de Soullans a décidé de retenir la proposition de Vendée Logement ESH pour un programme de 10 logements intermédiaires et 2 logements individuels.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- d'approuver le protocole d'accord en vue de la cession,
- de signer le protocole d'accord en vue de la cession du terrain pour la réalisation d'un projet de construction de logements sociaux.

L'Oiseau du Paradis : convention de transfert et classement dans le domaine public communal des équipements communs

Le lotisseur a déposé en Mairie de SOULLANS un dossier de demande de Permis d'Aménager en vue de réaliser un lotissement de maisons d'habitation désigné sous l'appellation « L'OISEAU DU PARADIS » n° PA 085 284 21 C0005 sur un terrain situé sur les parcelles cadastrées section AK n°7, 8 et 13 d'une contenance de 12 409 m² situées chemin du Paradis à Soullans.

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- d'accepter le transfert des équipements communs du lotissement « L'Oiseau du Paradis » dans le domaine de la commune, une fois que les constructions auront été réalisées à hauteur de 80 %.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention prévoyant le transfert des équipements communs du lotissement « L'Oiseau du Paradis » dans le domaine de la commune.
- de préciser que le transfert dans le domaine de la commune ne sera effectué juridiquement qu'après vérification de la conformité de la voie et équipements communs.

Lotissements

« Les Olivettes » : Vente de la parcelle AN 455 à Vendée Logement

La ville est propriétaire d'une parcelle située dans le lotissement des « Olivettes », cadastrée section AN n° 455, lot 11 pour une surface de 1 099 m².

Vendée Logement a informé la ville, par courrier du 14 juin 2023, de son intérêt pour l'acquisition de cette parcelle en vue de la construction de 8 logements locatifs sociaux intermédiaires en R+1.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- d'approuver la vente de la parcelle AN n°455 en vue de la construction de 8 logements locatifs sociaux intermédiaires en R+1 par Vendée Logement au tarif de 100 000 € HT.
- d'autoriser Vendée Logement à déposer toute autorisation de construire nécessaire à la réalisation du projet précité préalablement à la signature de l'acte authentique de vente.

■ d'autoriser le Maire en exercice à signer l'acte devant intervenir et à faire le nécessaire en général. En son absence, le Premier Adjoint en exercice, étant précisé que les frais, taxes, droits et honoraires seront à la charge de Vendée Logement, acquéreur.

« Bois Ménard 2 » : rétrocession impasse des Tourterelles à la commune

Dans le cadre de la création du lotissement privé le « Bois Ménard 2 » (propriété des Cts BILLET), autorisé par arrêté n° LT 85.284.00.FE.001 du 24 novembre 2000, le lotisseur Monsieur Jean BILLET représentant l'indivision BILLET a sollicité la mairie par courrier du 16 octobre 2019, pour procéder à la rétrocession de l'impasse dénommée impasse des Tourterelles.

La voirie aménagée sur les parcelles référencées section AT n°231 de 226 m² et n°250 de 557 m² est déjà ouverte à la circulation publique et est donc classée dans le domaine public communal, ainsi que les réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales, qui s'y trouvent en sous-sol.

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- d'approuver l'acquisition gratuite des parcelles cadastrées section AT n° 231 de 226 m² et n°250 de 557 m² appartenant aux Consorts BILLET,
- d'approuver leur intégration au domaine public communal,
- de préciser que les différents frais liés à cette rétrocession et au classement dans le domaine public seront supportés par la commune.
- de dire que le tableau de classement des Voies Communales sera actualisé

Quartier chemin de la Charraud des Tamarins : convention de mise à disposition d'un terrain pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique

Le poste sera implanté sur la parcelle cadastrée B n° 3508, d'une superficie totale de 1 353 m².

Le poste de transformation et tous les accessoires alimentant le réseau de distribution publique occuperont une surface de 25 m².

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- d'approuver la convention à intervenir avec ENEDIS pour la mise à disposition d'un terrain par la commune pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique.

Chemin de la Charraud des Tamarins : convention de servitude de passage

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention à intervenir avec ENEDIS pour une servitude de passage nécessaire aux ouvrages, sur la parcelle cadastrée section B n°3508, pour implanter une ligne souterraine de 20 000 et 400 Volts.

Vendée Eau : convention de superposition d'affectation du domaine public pour la pose de bornes de puisage sur le domaine public

La commune de Soullans est propriétaire

du terrain situé chemin du Grand Marais référencé section AR n° 50, relevant du domaine public de la commune, où sera implantée une borne de puisage.

Vendée Eau en vertu de ses statuts assure la distribution d'eau potable sur la commune et a pris la décision de mettre à disposition de ses adhérents un service de bornes de puisage sur le territoire de leurs communes membres.

La commune prendra à sa charge :

- le coût de l'abonnement à tarif préférentiel de 85,00 € HT par an (tarif au 01/01/2023)
- la consommation d'eau au tarif bleu 1.08 € HT / m³ (tarif au 01/01/2023)

La présente convention entre en vigueur à compter de la dernière date de signature par les parties, elle est conclue pour une durée de 10 ans reconductible expressément une fois.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention à intervenir avec Vendée Eau.

SyDEV :

Convention N°2023.ECL.1081 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération de rénovation d'éclairage

La commune engage chaque année un programme de rénovation de l'éclairage public.

La convention proposée par le SYDEV concerne des travaux des travaux de rénovation d'éclairage liés à l'effacement de réseaux rue du Saule Creux (affaire L.ER.284.23.002).

Le coût des travaux se chiffre à 4 121 € HT. La participation communale est de 2 885,00 HT soit 70 % du montant des travaux, le reste étant supporté par le SYDEV.

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention N°2023.ECL.1081.

Convention N°2023.EFF.0061 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'un effacement de réseau électrique

Dans le cadre des travaux liés à l'effacement des réseaux rue du Saule Creux (affaire E.ER.284.22.001), il est nécessaire de conclure avec le SYDEV, une convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'un effacement de réseau électrique.

Le coût se chiffre à 52 152,00 € HT. La participation communale est de 27 613,00 € HT soit 50 % des travaux liés aux réseaux électriques Moyenne Tension et l'éclairage public et 70 % des travaux liés aux infrastructures de communications électroniques.

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention N°2023 EFF 0061.

Quartier Les Guignardières : convention de mise à disposition d'un terrain pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique

Le conseil municipal à l'unanimité, décide

d'approuver la convention à intervenir avec ENEDIS pour la mise à disposition d'un terrain par la commune pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique, sur la parcelle cadastrée AR n° 104, d'une superficie totale de 1 003 m².

Création d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de créer un poste de rédacteur principal 2ème classe à temps complet à compter du 5 octobre 2023.

Mise à jour du tableau des effectifs suite à l'augmentation du temps de travail d'un emploi permanent supérieur à 10 %

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- d'effectuer la suppression d'un emploi d'adjoint technique à 4.25/35 hebdomadaire.
- de créer un emploi d'adjoint technique à 34.46/35 hebdomadaire.
- d'adopter la modification du tableau des effectifs ainsi proposés, à compter du 1^{er} novembre 2023.

Approbation de la prise en charge de la participation du maire au Congrès des Maires de France

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la prise en charge des frais de participation du Maire au Congrès des Maires de France. Les frais incluront des coûts d'inscription, de transport, d'hébergement et de restauration.

5ème saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : convention de billetterie

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les termes de la convention de billetterie dans le cadre de la 5ème saison culturelle.

Nouveaux tarifs de l'accueil du centre de loisirs

Les tarifs à partir du 1er janvier 2024 sont établis comme suit :

Quotient familial	Tarif horaire	Journée + repas	1/2 journée	1/2 journée + repas
< 500	0,84 €	6,72 €	3,03 €	4,20 €
De 501 à 700	1,12 €	8,96 €	3,84 €	5,60 €
De 701 à 900	1,40 €	11,20 €	4,68 €	7,00 €
De 901 à 1100	1,60 €	12,80 €	5,40 €	8,00 €
De 1101 à 1300	1,84 €	14,72 €	6,12 €	9,20 €
> 1300	2,12 €	16,96 €	6,90 €	10,60 €

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la tarification telle que définie ci-dessus.

Les délibérations complètes sont affichées en mairie



La session décentralisée du Conseil départemental s'est tenue à l'Espace Prévoirie le mardi 10 octobre 2023.

Au cœur de la session décentralisée du Conseil Départemental Les énergies renouvelables

Face au réchauffement climatique, l'éolien offshore est une opportunité pour la France et pour nous en particulier.

Parmi les quatorze communes que compte le Canton de Saint-Jean-de-Monts, Soullans a en effet été choisie par Alain LEBŒUF, Président du Conseil Départemental, notamment pour le cadre naturel privilégié qu'offre le marais, en écho à la grande thématique de la session consacrée aux énergies renouvelables. L'événement public qui s'est déroulé à l'Espace Prévoirie a attiré de nombreux élus locaux et acteurs économiques majeurs.

Les ambitieux projets de la commune exposés

En ouverture, Jean-Michel ROUILLÉ, maire de Soullans, s'est réjoui au nom de tous les élus soullandais d'accueillir cette session, tout en rappelant que son prédécesseur, Jean CROCHET, avait lors de la dernière session délocalisée à Soullans, en 1995, abordé le thème du désenclavement routier. L'édile a présenté à l'assemblée les grands projets engagés par la municipalité parmi lesquels l'aménagement de la future Plaine des Sports, projet-phare du mandat chiffré à 5,5 M €, le lotissement en devenir du Clos de la Scierie qui accueillera à terme cinquante-trois logements dont

28 ans que cela n'était pas arrivé ! La Ville de Soullans a eu l'honneur d'accueillir le mardi 10 octobre l'ouverture de la session décentralisée du Conseil départemental de la Vendée.

douze locatifs sociaux et la ZAE de Brécharde qui concentre à ce jour plus de 900 emplois et dont l'extension a été finalisée cette année afin d'offrir à de nouvelles entreprises la possibilité de s'y implanter.

Mise en relief des quatre grands défis du canton

Les deux Conseillers Départementaux locaux du canton de Saint-Jean-de-Monts, Amélie RIVIÈRE et Noël FAUCHER, ont quant à eux mis en avant l'attractivité du canton à travers les attributs du territoire, avant d'énumérer les quatre grands défis généraux auxquels il conviendra de faire face. En matière d'environnement, une attention toute particulière devra être portée quant à la préservation des espaces naturels sensibles, de même qu'a été formulé le souhait de « donner au Gois tout l'éclat qu'il doit revêtir », ainsi que la problématique majeure de l'eau qui doit faire l'objet d'une préoccupation de premier ordre. Deuxième grand sujet martelé, la question de la santé constitue plus que jamais un enjeu fondamental auquel est confronté l'ensemble du territoire. En troisième ordre, par effet de la « pression foncière exceptionnellement importante sur le territoire », l'accès au logement s'impose à son tour comme une problématique essentielle à solutionner. Enfin a été exposée la « situation extrêmement difficile, voire même dangereuse, dans laquelle se trouve le secteur de la pêche, menacé de devenir silence ».

Engagement du Département en faveur de l'environnement

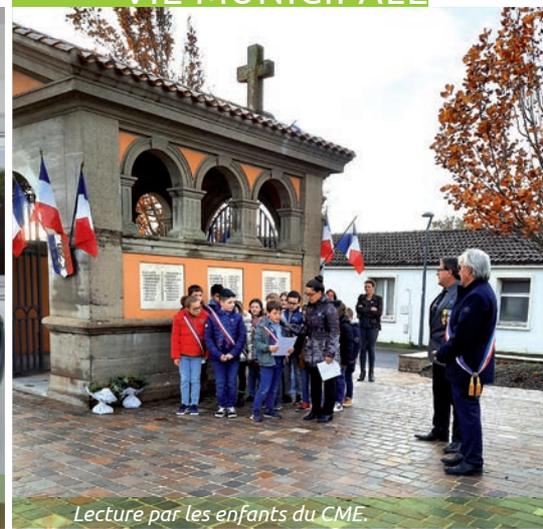
Sous la présidence d'Alain LEBŒUF, de nombreux projets ont ensuite été abordés : avancée des travaux et retombées économiques locales attendues en contrepartie du parc éolien en mer entre les îles d'Yeu et de Noirmoutier (et dont le poste de raccordement sera implanté à Soullans), performances en termes de transition écologique avec la production innovante d'hydrogène vert et renouvelable par l'entreprise Lhyfe (installée à Bouin et dont le développement va se poursuivre), importance accordée aux mobilités douces au travers d'un nouvel aménagement de la Véloodyssée, sécurisation à venir par des travaux effectués sur les routes D82 reliant Le Perrier à Soullans (en plus d'une interdiction à venir aux poids lourds) et D103, annonce de l'inauguration du dernier tronçon de la 2 x 2 voies reliant Aizenay à Challans, préservation et mise en valeur du passage du Gois.

A revoir sur Youtube

L'intégralité de la session, retransmise en direct, reste accessible sur la chaîne Youtube du Département de la Vendée : « Session du Conseil départemental de la Vendée - 10 octobre 2023 ».



La séance d'installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants s'est déroulée le samedi 4 novembre 2023 en mairie, sous la présidence du maire, Jean-Michel ROUILLÉ.



Lecture par les enfants du CME.

Conseil Municipal des Enfants Projets portés avec enthousiasme

Tous les élèves de CM1 et CM2 des écoles soullandaises ont comme chaque année été invités à élire leurs représentants dans le cadre du renouvellement du Conseil Municipal des Enfants.

Le mandat de deux ans des précédents élus de CM2 étant arrivé à son terme à l'occasion de leur entrée en sixième en septembre dernier, l'enjeu consistait à élire huit nouveaux conseillers. Les élections se sont ainsi déroulées exceptionnellement le samedi 7 octobre 2023 à l'Espace Prévoirie.

Sur les quatre-vingt-six élèves inscrits sur l'ensemble des deux écoles de la commune se sont présentés soixante-et-un votants, portant ainsi le taux de participation globale à près de 71 %. Le scrutin aurait idéalement permis de valider l'élection de quatre candidats pour chacune des deux écoles, mais le nombre de candidats n'a toutefois pas permis d'obtenir cette parfaite égalité.

Au terme du dépouillement, la proclamation des résultats a cependant bel et bien officialisé l'élection de huit nouveaux jeunes conseillers. Inès CHARBONNEAU et Lara ROCHER, toutes deux seules candidates sur la liste de l'école publique Charles Milcendeau, ont de fait été élues,

tandis que les votes ont permis de départager les huit candidats figurant sur la liste de l'école privée les Roseaux en validant l'élection de Louis AUMON, Aaron FÉVRIER, Lylio GARCIAS, Maxime LIAIGRE, Lola SENARD et Nolan THUÉ.

Une mission d'importance

Installés dans leurs fonctions lors de la première réunion qui s'est tenue en Mairie le samedi 4 novembre, les jeunes élus ont été félicités par le maire, Jean-Michel ROUILLÉ, pour leur engagement. « Vous venez de vivre les premières élections de votre vie ! À votre âge, vous êtes déjà des citoyens investis dans la vie publique et on ne peut que saluer votre engagement. C'est une mission d'importance qui vous attend et l'expérience que vous allez vivre est formidable, félicitations à vous tous ! »

Encadrés par les élus adultes en charge de la commission du CME, les quinze jeunes conseillers se sont ainsi engagés à se réunir tous les quinze jours en période scolaire dans la perspective de concrétiser des projets qui leur tiennent à cœur. Particulièrement motivés, les enfants ont dès les premières semaines déjà formulé de nombreuses idées portant notamment sur la culture, l'environnement et la solidarité. Lors des réflexions menées ont ainsi été évoqués l'organisation d'une journée d'échanges de livres, un concours de photos, une vente de jouets d'occasion au profit d'associations, une rencontre avec des personnes âgées, la sécurisation de trajets sur pistes cyclables.

C'est une mission d'importance qui vous attend et l'expérience que vous allez vivre est formidable, félicitations à vous tous !

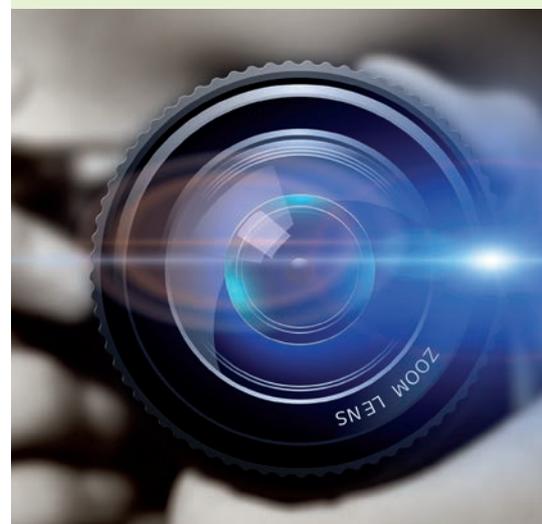
Jean-Michel ROUILLÉ,
maire de Soullans

Commémoration du 11 novembre

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont tous été étroitement associés à la cérémonie officielle commémorant le 105^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et la victoire de la paix. Leur participation a été marquée par un discours partagé, en plus d'un hommage rendu en prononçant le nom des 127 soldats soullandais morts au combat pour la France. Leur implication et leur attentive présence ont été saluées par Nicolas CHEVRIER, président de l'association des Anciens Combattants, ainsi que par l'ensemble des élus.

« En réflexion » de projets

De nombreuses pistes de projets ont commencé à se dessiner dès les premières semaines de réunion.





Le Festival des Improbables a rencontré son public.

Musée Charles Milcendeau Une saison 2023 exceptionnelle !

Avec 5 842 visiteurs accueillis sur toute la saison 2023, le Musée Charles Milcendeau enregistre son record historique de fréquentation !

Record historique de fréquentation

Installée durant toute la période d'ouverture du 8 avril au 5 novembre, l'exposition temporaire « *Quelle Belle Époque !* » a largement contribué au rayonnement du Musée. Le dévoilement des quarante-huit œuvres inédites du peintre a en effet bénéficié d'une remarquable mise en lumière déployée tout au long de l'année. Point d'orgue à la faveur de la Nuit Européenne des Musées, le vernissage de l'exposition a été célébré lors d'une soirée événementielle qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes.

La vingtième édition des Rendez-vous aux jardins qui s'est déroulée les 3 et 4 juin sous l'égide du Ministère de la Culture a de même enregistré plus de visiteurs que l'année précédente. Dans le cadre de la troisième édition du Festival Réveillonnous, le concert à l'aube donné le lundi 10 juillet par le quatuor à cordes Les Récréations a réuni plus d'une centaine d'auditeurs. Nouveauté proposée les 20 et 21 juillet par la communauté de communes Océan-Marais de Monts, le Festival Les Improbables a su séduire un éventail plus large du public, avec la présence remarquable de nombreuses familles, mais aussi de jeunes couples. Venu en nombre, le public s'est également montré très enthousiaste à l'occasion de la festive program-

mation mise en place pour les Journées Européennes du Patrimoine des samedi 16 et dimanche 17 septembre, visites, animations et bal trad ont remporté un vif succès !

L'attraction de ces festivités et autres animations proposées tout au long de la saison s'est ainsi reflétée à travers une hausse notable de plus de 51 % d'entrées par rapport à l'année antérieure. Avec 66 % des visiteurs recensés qui résident dans les Pays de la Loire, dont 48 % de Vendéens et une estimation de 5,5 % de Soullandais, le rayonnement du Musée Charles Milcendeau ne cesse de s'élargir.

Label Maison des Illustres accordé à la Maison du peintre



Sur une initiative portée par le Service des Affaires culturelles de la communauté de communes Océan Marais de Monts, la Maison du célèbre peintre soullandais a décroché en octobre dernier le label Maison des Illustres, accordé par le Ministère de la Culture pour cinq années renouvelables. Une belle reconnaissance pour le Musée qui devient le sixième établissement ainsi labellisé à l'échelle régionale et le troisième site vendéen, aux côtés de la Maison

de Georges Clémenceau et du Manoir de Réaumur.

L'année 2024 offrira dès le samedi 30 mars et jusqu'au 3 novembre la découverte d'un nouvel accrochage, ainsi que le retour des grands rendez-vous festifs qui ont marqué l'exceptionnelle année 2023.

Les rendez-vous au jardin, les 1^{er} et 2 juin sur le thème des 5 sens

Nouveauté 2024 : partenariat avec les élèves en classe artistique du lycée Notre-Dame de Challans et différentes animations avec des tout-petits (- 6 ans), suivies d'un spectacle de clôture.

Infos pratiques

Renseignements :

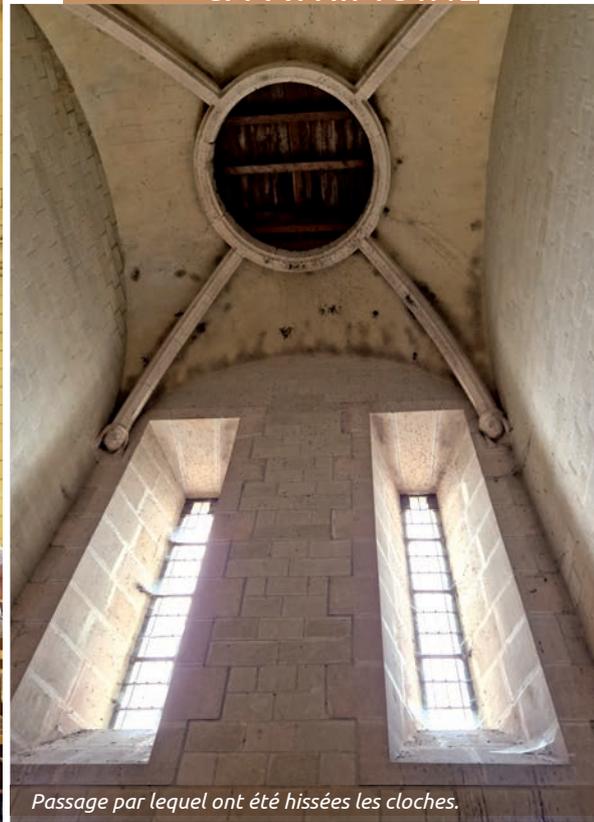
- 02 51 35 03 84
- sur le site www.musee-milcendeau.fr

Horaires d'ouverture :

- du samedi 30 mars au 23 juin 2024 : du mercredi au dimanche de 14h à 18h
- du 24 juin au 22 septembre 2024 : du lundi au dimanche de 14h à 19h
- du 19 octobre au 3 novembre 2024 : du mercredi au dimanche de 14h à 18h



Les guides d'un jour présentent avec plaisir les richesses accumulées.



Passage par lequel ont été hissées les cloches.



Visite remarquée Eglise St-Hilaire et son clocher

Organisée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la visite du clocher de l'église Saint-Hilaire proposée le dimanche 17 septembre 2023 a attiré plus d'une centaine de visiteurs, venus de Soullans et même au-delà.

Initiée par la municipalité et le Conseil des Sages, cette exceptionnelle visite accompagnée a suscité un vif intérêt, et ce d'autant plus que l'accès au public n'est que très rarement autorisé. La dernière occasion en date déployée en lien avec la paroisse remontait en effet à l'année 2013, et avec entre-temps une ouverture spéciale en 2017 dans le cadre de la Nuit des Vitraux. Face à l'engouement rencontré cette année, l'expérience devrait probablement être renouvelée dans les années à venir.

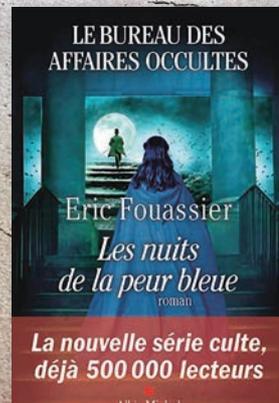
Pour des raisons de confort et surtout de sécurité, de petits groupes ont successivement été formés durant tout l'après-midi pour accéder à la montée des soixante-dix marches qui mènent au clocher et au niveau supérieur donnant sur le dessus

de la voûte, offrant une vue spectaculaire du haut de ses quinze mètres. Aux heures sonnantes, certains visiteurs ont même été saisis par le retentissement et les vibrations particulièrement impressionnants au plus près des cloches !

Très détaillée, la visite commentée a renseigné sur l'historique de l'église actuelle qui a été célébrée par une bénédiction de deux jours en 1900, mais aussi sur celle qui autrefois trônait juste en face. De même ont été mis à disposition des archives illustrant la phase de rénovation effectuée il y a une douzaine d'années, à l'occasion de laquelle ont été descendues les trois imposantes cloches : « Jacquemine-Marguerite-Gabrielle-Eugénie-Marie » datée de 1863 et lourde de 1 180 kg qui lui valent son appellation de grosse cloche, « Louise

Eugénie » datée de 1830 pour un poids de 700 kg, autrement dite la cloche moyenne, et enfin « Caroline-Joséphine-Pauline Méry », datée elle aussi de 1863 mais légère de 450 kg, la désignant de fait comme petite cloche.

L'équipe des « guides d'un jour » a de même pris plaisir à faire découvrir l'emplacement de la première pierre inaugurale marquée de deux croix, les vitraux, la flèche, le trésor, les statues et sculptures, les boiseries, le tabernacle et le tableau de Charles Milcendeau nommé « La Flagellation », huile sur toile réalisée en 1894 alors qu'il n'avait que 22 ans, figurant comme l'une de ses premières peintures, et dont son épouse a fait don. Une précieuse visite à l'image de la richesse de l'histoire de Soullans.



Le festival accueillera de prestigieux auteurs.

4^e édition du 1^{er} au 3 février 2024 Festival du Marais Noir

QUAND LE POLAR SE MÊLE D'HISTOIRE...

Depuis quelques années, de nombreux romanciers mélangent ces deux genres qui sont le polar et l'Histoire et offrent des aventures rocambolesques dans les temps passés.

Cette 4^{ème} édition du Festival « Marais Noir » nous mènera à la rencontre de nombreux invités. Petit aperçu de la programmation éclectique et passionnante qui vous attend à la bibliothèque...



Judi 1^{er} février

Projection du film
« Les Brigades du Tigre »
de Jérôme Cornuau à 20h00

Vendredi 2 février

Conférence de ...
Pierre Piazza à 20h00

« Alphonse BERTILLON, précurseur de la police scientifique » - À partir de la fin du XIX^e siècle, Alphonse BERTILLON crée et dirige le service de l'Identité judiciaire de la Préfecture de police de Paris. Il y met en place un dispositif inédit d'identification des délinquants récidivistes. Bertillon invente aussi des méthodes, des instruments et des pratiques permettant aux forces de l'ordre de collecter et d'analyser des indices qui jouent désormais un rôle déterminant dans la résolution des enquêtes. Se développe alors une police scientifique...

Samedi 3 février

Rencontres d'auteurs avec ...
Guillaume LE CORNEC à 11h30

Auteur de livres policiers jeunesse et directeur des collections jeunesse des éditions du Rocher, Guillaume LE CORNEC viendra à la rencontre du jeune public au travers de ses séries Enquêtes aux jardins et Les Murmures.

Eric FOUASSIER à 14h00

Nouvelliste et romancier, Eric FOUASSIER est également docteur en droit et en pharmacie et professeur d'université (Paris-Saclay) où il enseigne le droit pharmaceutique et l'histoire de la médecine. Son œuvre littéraire depuis une vingtaine d'années est diversifiée, de la littérature générale sous le pseudonyme de Yves MAGNE à la littérature de genre avec des séries de polars historiques dans lesquelles la science tient un rôle important. Sa série du Bureau des Affaires occultes connaît un grand succès auprès du public (Prix Maison de la presse).

Audrey BRIÈRE à 15h15

Repérée au Quai du Polar 2023, Audrey BRIÈRE présentera son premier roman, le polar historique Les Malvenus. Elle nous entrainera dans un huis clos, au cœur d'un village bourguignon, en 1917.

Gwenaél BULTEAU à 16h30

Après La République des faibles, son premier roman lauréat de plusieurs prix littéraires (dont le Prix Landerneau Polar), Gwenaél BULTEAU nous entrainera avec Le grand soir, aux côtés de Lucie, dans une Belle Époque vibrant au son des cris de révolte. Rencontre en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Vendée et l'opération « Paroles d'auteurs ».

Mais aussi...!

- **Les « consultations » des Docteurs Polar à 17h30** - Émeric CLOCHE et Geoffroy DOMANGEAU, experts des littératures policières, incarnent ces deux personnages en blouses blanches qui vous conseilleront pour vos lectures : Polar et humour sur ordonnance !

- **Présence de la librairie « Au Chat lent »**

Animations à l'Office du Tourisme

- **Escape game « Le chef d'œuvre d'Arsène » à 10h30 et 14h30** - A partir de 14 ans, sur réservation
- **Ateliers « Quand la science mène l'enquête » à 11h30 et 14h30** - A partir de 9 ans, sur réservation

Animations au Foyer Rural

- **Lectures musicales à 20h** - Extraits des livres Grand soir de Gwenaél BULTEAU et Bureau des Affaires occultes d'Eric FOUASSIER, par le comédien Rémi LELONG et le Conservatoire Vibrato.

Renseignements

Programme complet et détaillé à retrouver dès à présent à la bibliothèque !



La cérémonie de remise de récompenses aux CM2 marque un temps fort symbolique pour les élèves avant leur entrée au collège.



L'initiative vise à faire rayonner les Jeux Olympiques et leurs valeurs jusque dans le quotidien des jeunes élèves.
© Département de la Vendée

Avant leur entrée au collège Les 58 CM2 récompensés

C'est une tradition à laquelle tient la municipalité depuis 2001. Pour marquer la fin de leur parcours à l'école primaire et avant leur entrée au collège en septembre dernier, les 58 CM2 des deux écoles de la commune ont été conviés en mairie à une cérémonie de remise de récompenses.

“
La cérémonie de remise de récompenses aux CM2 marque un temps fort symbolique pour les élèves avant leur entrée au collège.
”

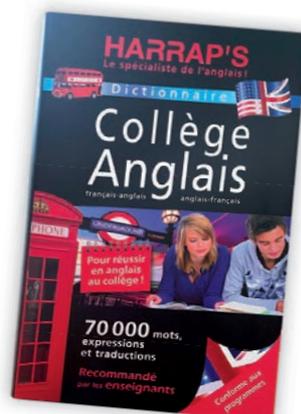
en décidant de vous offrir un dictionnaire bilingue franco-anglais. Cette récompense a un double sens : le livre en tant qu'objet pour vous donner l'envie de lire et le choix bilingue pour l'utilité qu'il présentera à l'heure de votre entrée au collège. Je tiens également à ce que cette remise se fasse à la Mairie pour les symboles importants que sont la République et la démocratie. Au nom de la municipalité, nous vous félicitons, vous bien sûr les enfants, ainsi que vos parents et vos enseignants.», a déclaré le Maire, Jean-Michel ROUILLÉ.

C'est dans une ambiance chaleureuse et festive que s'est déroulé l'événement le samedi 17 juin 2023 dans la Salle du Conseil, en présence des familles et des élus. Plusieurs enseignantes ainsi que les deux directrices, Clémentine PERAULT-ROUSSEAU pour l'école publique Charles Milcendeau et Estelle DESVERRONNIÈRES pour l'école privée Les Roseaux, ont de même assisté à ce temps fort récompensant leurs élèves.

Une récompense à double sens

« Nous avions pour habitude les années précédentes de remettre aux élèves un dictionnaire de langue française, mais cette année, nous avons fait un choix un peu différent

Sous les applaudissements de la salle, les cinquante-huit élèves ont reçu des mains du maire un ouvrage signé, accompagné de quelques mots d'encouragements et de vœux de pleine réussite pour la poursuite de leur cursus scolaire. Félicitations et belle continuation à eux !



Jeux Olympiques à l'honneur «Vendée cœur de sports»

Pour associer les jeunes Vendéens au plus grand événement sportif au monde de l'année, le Département de la Vendée a pris l'initiative avec le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vendée) de composer un dispositif pédagogique et ludique en l'honneur des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Dévoilé fin octobre, ce kit a été distribué en novembre dans plus de 650 écoles, collèges et Maison familiales et rurales (MFR) du département.

Intitulée «Vendée cœur de sports», cette mallette pédagogique a de multiples objectifs : faire connaître les Jeux Olympiques et décrypter les sports pratiqués, valoriser la pratique sportive et réaffirmer les bienfaits d'une activité physique régulière, soutenir le handisport, mettre à l'honneur les grands sportifs vendéens et inciter le jeune public à suivre les Jeux Olympiques.

Parmi les nombreux outils et ressources numériques mis à disposition des enseignants et des élèves figurent notamment vingt-et-une fiches pédagogiques, un poster géant interactif et didactique pour promouvoir les bienfaits du sport, des tutoriels vidéo pour inviter à bouger au quotidien à travers de bonnes pratiques, des actualités et des activités sur les Jeux Olympiques, ainsi que trente chasubles bleu et rouge, destinées à faciliter l'organisation d'olympiades entre élèves et inciter à la pratique du sport en équipe. Cette mobilisation permettra ainsi de faire rayonner les Jeux Olympiques et leurs valeurs de convivialité, esprit d'équipe, respect des règles et combativité jusque dans le quotidien de nos élèves !



Marie-France DESMARAY.



La boîte à musique de Gwenn.

Saison culturelle Animations à la bibliothèque

Janvier



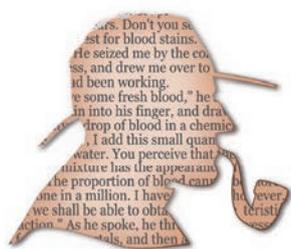
**Du 9 janvier
au 23 mars**
**Exposition
« Aux origines
du polar »**

En partenariat
avec la Bibliothèque
Départementale
de la Vendée.



Cette exposition propose
une galerie de douze por-
traits présentant les pre-
miers auteurs incontour-
nables du polar (Edgar
Allan Poe, Arthur Conan
Doyle, Maurice Leblanc,
Gaston Leroux, etc.) et
ainsi de comprendre ses origines.

Pour aborder le genre policier de manière
ludique, cette exposition est accom-
pagnée d'une sélection de jeux de société,
accessible à tous les âges !



Nuit de la Lecture
Vendredi 19 janvier
18h - Dictée noire

Venez tester vos connaissances en ortho-
graphe et en grammaire : une occasion
d'apprécier le charme de notre langue
à travers la dictée. Et pas de panique,
chaque participant s'autocorrige !

■ Ado / adulte - Entrée libre

20h - Conférence Yves SIMARD

Bienvenue au 221B Baker Street, dans
l'intimité de Sherlock Holmes !

Plongée dans la création de Sherlock
Holmes, son comparse John Watson et
son ennemi Moriarty ! Qui était son auteur
Arthur Conan Doyle ? Qu'est-ce qui fait de
Sherlock un personnage unique et fasci-
nant ? Menez l'enquête et percez le mys-
tère avec Yves Simard.

■ Ado / adulte - Entrée libre

Samedi 20 janvier
10h30 - Histoires et
Compagnie « Mystère
et boule de gomme »

Venez écouter des histoires et plonger au
cœur d'intrigues policières.

■ Entrée libre. A partir de 4 ans

14h - Escape game
« Irène a disparu ! »

en partenariat avec le ComJ



A l'été 1870, Sherlock Holmes, Arsène
Lupin et Irène Adler se rencontrent à
Saint-Malo où ils deviennent d'insépa-
rables amis. Au cours des 10 tomes de
« Sherlock, Lupin et moi », ils vont vivre
de nombreuses aventures policières
un peu partout en Europe. Mais voilà
qu'Irène a soudainement disparu !

Pour cette nouvelle enquête, ce sont
aux enfants de venir en aide à Sher-
lock et Lupin !

■ A partir de 9 ans - Sur Inscription

Février

Samedi 17 février - 10h30
Histoires cousues
« La soupe aux cailloux »

La célèbre histoire de « la soupe aux cail-
loux » racontée sous la forme originale
d'un tapis à histoires, suivie d'autres his-
toires hivernales.

■ A partir de 3 ans - Entrée libre

Mars

Vendredi 1^{er} mars - 10h
Atelier d'éveil musical « La
boîte à musique de Gwenn »

Cet atelier propose une première ap-
proche du monde sonore pour bébé, à tra-
vers des lectures musicales, de l'éveil cor-
porel, des chants et la découverte d'une
grande variété d'instruments.

■ 0-3 ans - Sur inscription



Vendredi 22 mars
Fête du court métrage

En mars, la bibliothèque participe à la Fête
du court métrage qui s'adresse aussi bien
aux cinéphiles ou néophytes, jeunes pu-
blics, familles et passionnés.

Découvrez une sélection variée et votez
pour votre film préféré.

Deux rendez-vous vous seront proposés :

■ 18h : Séance jeune public
(à partir de 7 ans)

■ 20h : Séance tout public

■ Entrée libre

■ Retrouvez les dates sur
www.bibliotheque.omdm.fr

Avril



**Du 2 avril
au 30 juin**
Exposition
« Visages
du monde »

Les photographes du
Photo Club de Saint Jean
de Monts vous invitent à
un voyage aux quatre coins du monde. A
travers une galerie de puissants portraits,
ils nous partagent leurs rencontres et nous
ouvrent vers d'autres cultures.

Poursuivez l'expérience du voyage en em-
pruntant des pochettes « Destination ».

■ Tout public

INFOS PRATIQUES

Samedi 20 avril - 10h30

Histoires cousues « 3 grains de riz »

Ce joli conte nous emmène en Chine avec Petite Sœur Li, qui doit aller vendre ses grains de riz au marché pour ramener de l'argent au foyer. Mais son périple ne va pas se passer comme prévu... Histoire racontée sous la forme originale d'un tapis à histoires, suivie d'autres contes d'ici et d'ailleurs.

■ A partir de 3 ans - Entrée libre



Vendredi 26 avril

10h - Atelier d'éveil musical « La boîte à musique de Gwenn »

Voir descriptif ci-dessus au 1^{er} mars.

■ 0-3 ans - Sur inscription

19h - Apéro littéraire avec Marie-France DESMARAY

en partenariat avec la librairie Au Chat Lent.

Marie-France DESMARAY nous embarque pour une nouvelle fresque romanesque entre Saint Gilles Croix de Vie et l'Irlande, avec son nouveau roman « Un océan d'éternité », édité aux Presses de la Cité.

Venez partager ce moment d'échanges autour de son nouveau livre suivi d'un verre de l'amitié.

■ Tout Public - Entrée libre

Mai

**Samedi 18 mai
10h30**

Kamishibai, les histoires du théâtre de papier

A travers une sélection d'histoires, nous voyagerons aux quatre coins du monde.

■ A partir de 3 ans - Entrée libre



Juin

Vendredi 14 juin - 21h

Concert « La Belle AURORE »

L'ensemble musical « La Belle Aurore », dirigé par Yves Simard, fait revivre la musique du Moyen-âge et de la Renaissance. Grâce à la musique jouée comme autrefois, nous voyagerons aux quatre coins de l'Europe.

■ Tout Public - Entrée libre



HENRI TEXIER
Photo Presse Sylvain GRIPOIX.



5^{ème} saison



PICKY BANSHEES
©Clément Chaffange.

Henri TEXIER Trio Chance

Concert Jazz

Samedi 27 janvier à 20h30

Avec ce nouveau trio, Henri TEXIER exprime « La chance après toutes ces années, de n'avoir que peu de regrets ».

Le parcours d'Henri TEXIER compte parmi les plus emblématiques et les plus riches des musiciens de Jazz. Figure symbole d'une génération décomplexée et avide d'expérimentation, le contrebassiste a été le catalyseur inépuisable d'aventures musicales, occupant un rôle déterminant tant par sa capacité à fédérer les énergies créatives qu'à encourager les musiciens en devenir.

Il est un des rares musiciens français ayant collaboré avec grand nombre d'artistes américains, et non des moindres : Joe LOVANO, John SCOFIELD, John ABERCROMBIE, Bill FRISELL, Steve SWALLOW, Kenny WHEELER...

Trio Chance, paru début 2020, se dessine comme la suite de Sand Woman, co-écrit avec un line-up 100% français.

> Renseignements

■ Tout public - Durée : 1h30

■ Espace Prévoirie

■ Henri Texier - Trio Chance

Tarif plein : 15 € - Tarif réduit : 10 €

Picky Banshees

Concert Folk & Soul

Samedi 16 mars à 20h30

Sa voix à lui comme la chaleur d'un feu de cheminée... Sa voix à elle comme des volutes de petites fées... Et voilà que ces petites fées dansent autour du feu... Un folk nostalgique mais jamais triste, sans limite ni frontière. Les Picky Banshees déroulent leurs ballades aux accents chaleureux et balayent le temps, dans la pure tradition musicale américaine. Ils mélangent l'Amérique des grandes prairies à celle des plages infinies de la Californie. Harmonies maîtrisées, voix rocailleuses, guitares, harmonica... de la musique simple, aussi efficace que dépaysante !

Plus qu'un voyage, un véritable pèlerinage. Laissez-vous conter la passion, l'urgence de vie dans ce qu'elle a de plus intense, de plus obsédant et de plus intime. Le groupe embrasse avec ferveur l'Amérique splendide de Tom Waits avec celle de la Motown de Chicago.

■ Picky Banshees

Tarif plein : 10 € - Tarif réduit : 7 €

■ Réservation conseillée :

Office du tourisme de St Jean de Monts

En ligne : www.billetterieiomdm.fr

NOUVEAUTE

Musée Charles Milcendeau

Festival du livre et des arts - 1^{ère} édition

Dimanche 23 juin de 9h à 19h

■ Tout public - Entrée libre

■ Plus d'infos : www.soullans.fr

Agenda des manifestations 1^{er} semestre 2024

Janvier

**Le club de l'amitié Soullandaise
COMEDIE MUSICALE**

« PADAM PADAM »

Par la compagnie Trabucco.

Mercredi 10 à 15h

■ Palais des Congrès - Odyssea
Saint Jean de Monts

■ Tarif : 26 €

Renseignements

■ 02 28 10 97 61

■ clubamitiesoullandaise@hotmail.com

**Le conseil des Sages
LA PLANETE BLANCHE**

DOCUMENTAIRE

Du cœur de l'hiver au retour triomphal du soleil, un grand opéra sauvage sur le toit du monde, dans une nature immense et vierge où l'homme n'a pas sa place... La planète blanche ! Théâtre de luttes sans merci pour survivre.

Auteurs : Thierry PIANTANIDA, S. MILLIÈRE

Vendredi 19 à 20h30

■ Espace Prévoirie

■ Tout public - Entrée gratuite

Zam'Trad - UN BAL TRAD

Avec un groupe invité HEREZ.

Samedi 27 à 21h

■ Foyer Rural - Place Ledesma

■ Tarif adulte : 8 €

■ 06 79 27 33 74

■ zamtrad@laposte.net

**L'Amicale des pêcheurs
Soullandais**

L'OUVERTURE DU CARNASSIER

Carte de pêche en vente au point bar de Soullans.

■ Tarifs à l'année

Adulte : 35 € - Moins de 16 ans : 15 €

Samedi 27 et dimanche 28

■ Plan d'eau de Soullans - Rue de la Douve

■ Ouverture du plan d'eau à 7h

■ Début de la pêche à 8h30

■ Carte sociétaire 2024 obligatoire

Renseignements

■ 06 18 64 24 33

■ pecheursoullandais@gmail.com

Février

**Le Tennis Club Soullandais
TOURNOI D'HIVER**

Catégories jeunes, seniors femmes et hommes.

1^{ère} ou 2^{ème} semaine

des vacances de février

■ Salles de sports 1 et 2 - Place Ledesma et Rue de l'Égalité

■ Tarifs

Adulte : 19 € - Moins de 18 ans : 16 €

Renseignements

■ 06 24 38 78 01

■ tennisclubsoullandais@gmail.com

ou chadel.tomeli@free.fr

**L'Amicale des pêcheurs Soullandais
JOURNÉE TRUITES SOCIÉTAIRE**

Samedi 17 et dimanche 18

Pêche autorisée 30 min avant le lever du soleil et 30 min après le coucher de celui-ci (heures légales).

■ Plan d'eau de Soullans - rue de la Douve

■ Carte sociétaire 2024 obligatoire

Renseignements

■ 06 18 64 24 33

■ pecheursoullandais@gmail.com

**La société de chasse « La Biche
Soullandaise »**

CONCOURS DE BELOTE

Samedi 24 à 14h

■ Foyer Rural - Place Ledesma

■ Tarif adulte : 10 €

■ Inscription à partir de 14h

■ 06 25 33 08 95

**Comité de Jumelage de Soullans
VOYAGE D'ÉCHANGE CULTUREL**

POUR LES COLLEGIENS DE SOULLANS

En car à Ledesma pendant les vacances scolaires de février. Le jeune sera accueilli dans la famille de son correspondant et au collège de Ledesma.

Du mercredi 28 février à 6h

au mercredi 6 mars à 23h

■ 06 83 37 04 27

■ jumelage.soullansledesma@gmail.com

Mars

**Les Hirondelles Soullandaises
Foot - GALA FOOT**

Gala, avec soirée dansante.

Samedi 2 à 19h30

■ Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

Renseignements

■ 06 14 53 01 91

■ patricia.antheaume@wanadoo.fr

**L'amicale de l'école publique
Charles Milcendeau - CARNAVAL**

Comme chaque année, petits et grands ont rendez-vous pour défiler dans les rues et fêter le Carnaval dont le thème est le sport.

Samedi 16 à partir de 16h

■ Devant le centre de loisirs La Farandole

■ Gratuit

■ 06 70 51 15 15

■ aepsoullans@gmail.com

**Le club de l'amitié Soullandaise
DEJEUNER SPECTACLE DANSANT**

Spectacle musical comique, 1h40 de rire, de bonne humeur et de chansons françaises.

Mardi 19 à 12h

■ Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

■ Tarif : 57 €

Renseignements

■ 02 28 10 97 61

■ clubamitiesoullandaise@hotmail.com

**La pétanque Soullandaise
CONCOURS DE PETANQUE**

3 concours officiels sous l'égide de la FFPJP.

Mercredi 20

■ Fin des inscriptions à 14h

■ Boulodrome - Chemin du Stade

■ Tarif : 4 € (réservé aux licenciés)

Renseignements

■ 06 82 33 06 37

■ saintmaxentroland@gmail.com

INFOS PRATIQUES

**Soullans Animation Tourisme
SHOW OLIVIER LAURENT**

IMITATEUR

Olivier LAURENT est l'artiste belge qui fait revivre les textes de ses artistes sur scène. Il jongle avec les voix et mélange subtilement l'humour, l'ambiance et l'émotion. Une performance vocale absolue !

Samedi 23 à 20h30

■ Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

■ Tarif adulte : 20 €

Renseignements

■ 06 68 84 32 12

■ sat.soullans@orange.fr

**Association des Petits Points
Soullandais**

PUCES DES COUTURIERES

Les puces de couturières et de loisirs créatifs rassemblent des particuliers qui veulent vendre des articles concernant la couture, le tricot, la peinture et le scrapbooking...

Dimanche 24 de 10h à 18h

■ Foyer rural - Place Ledesma

■ Entrée libre

Renseignements

■ 06 32 13 33 98

■ sylvie.dillet9@orange.fr

**L'Amicale des pêcheurs
Soullandais**

JOURNÉE PÊCHE À LA TRUITE

« OUVERTE TOUT PUBLIC »

1 canne autorisée - Amorce et leurre interdits.

Dimanche 24

■ Plan d'eau de Soullans - Rue de la Douve

■ Ouverture du plan d'eau à 7h

■ Début de la pêche à 8h

■ Tarif : 12 €

Renseignements

■ 06 18 64 24 33

■ pecheursoullandais@gmail.com

Vocalise - CONCERT

Spectacle annuel. 1^{ère} partie, chants marins avec le groupe « Les Vieux Gréments » de l'île de Noirmoutier. 2^{ème} partie, variété française avec « Vocalise ».

Samedi 30 à 20h30

■ Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

■ Tarifs adulte et étudiant : 12 €

■ Moins de 12 ans gratuit

Renseignements

■ 06 83 89 60 42 (de 16h30 à 19h30)

■ vocalise85@gmail.com

Avril

**L'Amicale des pêcheurs
Soullandais**

JOURNÉE TRUITES SOCIÉTAIRE

Samedi 20 et dimanche 21

Pêche autorisée 30 min avant le lever du soleil et 30 min après le coucher de celui-ci (heures légales).

■ Plan d'eau de Soullans - Rue de la Douve

■ Carte sociétaire 2024 obligatoire

Renseignements

■ 06 18 64 24 33

■ pecheursoullandais@gmail.com

INFOS PRATIQUES

Le club de l'amitié Soullandaise REPAS DANSANT

Tony Riant (traiteur) et Alain PETITEAU (musicien)

Mercredi 24 à 12h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Réservation jeudi 18 avril au Foyer rural

Renseignements

- 02 28 10 97 61 (Thérèse COSSAIS)
- ou 06 62 57 83 14 (Lorette PERRIER)
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

La pétanque Soullandaise

CONCOURS DE PETANQUE

3 concours officiels sous l'égide de la FFPJP

Samedi 27

- Fin des inscriptions à 14h
- Boulodrome - Chemin du Stade
- Tarif : 4 € (réservé aux licenciés)

Renseignements

- 06 82 33 06 37
- saintmaxentroland@gmail.com

Mai

L'O.G.E.C. - VIDE GRENIER

Dimanche 5 à partir de 8h30

- Rue Saint Christophe
Champ Espace Prévoirie
- Boissons, viennoiseries, restauration sur place
- Entrée gratuite pour les visiteurs

Renseignements

- vg.ogecsoullans@yahoo.fr

Les Hirondelles Soullandaises

Basket club - TOURNOI JEUNES DE U 9 À U 15

Tournoi pour finaliser la saison des jeunes basketteurs Soullandais regroupant 250 jeunes des Pays de la Loire.

Jeudi 9 de 9h à 19h

- Salle de sports 1 et 2
Place Ledesma et rue de l'Egalité

Renseignements

- 06 18 68 20 37
- hirondellesbasket@hotmail.fr

Aux Mains Créatives du Marais

LES PRINTANIERES A SOULLANS (8^{EME} EDITION)

Exposition artisanale : bois, bijoux, couture, porcelaine, livres, toiles africaines, jeux.

Samedi 11 de 10h à 18h

Dimanche 12 de 9h à 17h

- Bureau d'information touristique
94 route de Challans
- Tombola et tirage le dimanche à 16h
- Entrée gratuite
Une collation est offerte aux visiteurs.

Renseignements

- 06 60 90 70 30
- mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr

Les Hirondelles Soullandaises Foot 24^e TOURNOI JEUNES

Samedi 18 de 8h30 à 18h30

pour les U 9, U 11 et U 13

3^e TOURNOI HIRONDELLES EN FÊTE

Dimanche 19 de 8h30 à 18h

- Stade municipal de Soullans
Chemin du stade
- Gratuit

Renseignements

- tournoisoullans@gmail.com

Le club de l'amitié Soullandaise COMÉDIE MUSICALE

« TWIST A SAINT TROPEZ »

Ambiance rétro des années 60 et 70 présentée par la compagnie Trabucco.

Vendredi 31 à 15h

- Tarif : 26 €
- Palais des Congès - Odyssea
Saint Jean de Monts

Renseignements

- 02 28 10 97 61
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

La pétanque Soullandaise

CONCOURS DE PETANQUE

3 concours officiels sous l'égide de la FFPJP.

Samedi 18

- Fin des inscriptions à 14h
- Boulodrome - Chemin du Stade
- Tarif : 4 € (réservé aux licenciés)

Renseignements

- 06 82 33 06 37
- saintmaxentroland@gmail.com

Juin

Les Hirondelles Soullandaises

Basket club

TOURNOI 3X3 DE U17 À SENIORS

SUR 4 TERRAINS

Convivialité assurée et bonne ambiance pour finaliser la saison 2023/2024.

Samedi 1^{er} de 16h à minuit

- Salle de sports 1 et 2
Place Ledesma et rue de l'Egalité

Renseignements

- 06 18 68 20 37
- hirondellesbasket@hotmail.fr

La société de chasse « La Biche

Soullandaise » - VIDE GRENIER

Réservé exclusivement aux particuliers

Dimanche 9 à partir de 9h

- Terrain entre le camping municipal et l'Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tarif : 10 € les 3 ml pour les exposants
- Gratuit pour les visiteurs

Renseignements

- 06 25 33 08 95
- videgrenierlabiche@gmail.com

Danses 2000

GALA DE DANSE : JO SOULLANS

Vendredi 14 et samedi 15 à 20h30

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Tarif adulte : 8 €
Enfant moins de 12 ans : 4 €

Renseignements

- 02 51 55 52 65
- associationdanses2000@gmail.com

Le conseil des Sages

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 22 de 19h à 23h

Devant le succès enregistré lors de la 1^{ère} édition, une nouvelle fête de la musique sera organisée dans le bourg de Soullans. Informations détaillées à suivre.

L'amicale de l'école publique FÊTE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'école publique Charles Milcendeau vous donne rendez-vous pour clôturer cette année scolaire joyeusement. Au programme : spectacle des élèves, jeux variés et stands divers ! Buvette tout l'après-midi et restauration le soir. Venez nombreux !

Samedi 29 de 14h à 20h

- Sur le terrain près de l'Espace Prévoirie
Rue Saint Christophe

Renseignements

- 06 70 51 15 15
- aepsoullans@gmail.com

L'O.G.E.C. les Roseaux

KERMESSE DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Des animations, des stands de jeux pour petits et grands suivis d'un dîner champêtre.

Dimanche 30 à partir de 14h30

- Sur le terrain près de l'Espace Prévoirie
Rue Saint Christophe

Juillet

Le club de l'amitié Soullandaise

REPAS DANSANT

Tony Riant (traiteur) et Alain PETITEAU (musicien)

Mercredi 3 à 12h

- Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe
- Réservation jeudi 27 juin au Foyer rural

Renseignements

- 02 28 10 97 61 (Thérèse COSSAIS)
- 06 62 57 83 14 (Lorette PERRIER)
- clubamitiesoullandaise@hotmail.com

Hirondelles Soullandaises

Basket Club - VIDE GRENIER

180 emplacements avec la possibilité de garder sa voiture près de soi. Uniquement sur réservation et réservé aux particuliers.

Dimanche 21 de 8h30 à 17h30

- Rue Saint Christophe
Champ espace Prévoirie
 - Boissons, viennoiseries, restauration sur place.
 - Emplacement : 10 euros
- #### Renseignements
- 06 18 68 20 37
 - hirondellesbasket@hotmail.fr
ou vg.basketsoullans@orange.fr

Divers

Le Secours Catholique

**Tous les mercredis
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h**

La boutique solidaire du Secours Catholique est ouverte à tous : vente de vêtements adultes et enfants, chaussures, objets divers, livres, jouets...

- Secours Catholique - 10 Place Ledesma
- 02 51 35 20 53
- Ouvert à tous

La pétanque Soullandaise - CONCOURS

**Tous les vendredis de juillet
et août à 18h30**

Concours en doublettes fermées

- ouvert à tous
 - Boulodrome - Chemin du Stade
 - Tarif adulte : 4 € - Moins de 16 ans : 2 €
- #### Renseignements
- 06 82 33 06 37
 - saintmaxentroland@gmail.com

Services publics

Mairie	contact@soullans.fr	Rue de l'Océan	02 51 68 00 24
Espace France Services	france-services@omdm.fr	7 rue des Anciens d'AFN 85167 Saint Jean de Monts	02 55 34 00 40
Pompiers		Challans	18 ou 02 51 68 06 90
Gendarmerie		Saint Jean de Monts	02 51 58 01 44
Bureau de poste		2 rue Charles Milcendeau	3631
Bibliothèque municipale		Place Jean Yole	02 28 17 26 83
Centre des finances publiques	Service de Gestion comptable	5 rue de la Petite Voie Challans	02 51 49 54 00
Conciliateur de justice	le vendredi sur rendez-vous philbeauvallet@gmail.com	Espace France Services Saint Jean de Monts	07 86 16 37 72

Culte

Presbytère	soullans@diocese85.org	5 rue Charles Milcendeau	02 51 68 05 41 02 51 68 23 74 à Challans
-------------------	------------------------	--------------------------	---

Ecoles et services enfance

Ecole publique Charles Milcendeau	Mme PERAULT-ROUSSEAU ce.0850587B@ac-nantes.fr https://ecoleelementairepublique-soullans.e-primo.fr/	Rue de l'École	02 51 68 01 95
Ecole privée maternelle et primaire	Mme DESVERRONNIÈRES direction@soullans-lesroseaux.fr https://soullans-lesroseaux.fr	19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13
Centre de loisirs La Farandole	M BONNEAU Alban	Rue de l'École	02 51 55 11 66

Santé - Social

A.D.M.R.	Permanence les mardis et jeudis matin de 9h à 12h30	Secrétariat Rue des Anciens Combattants	02 51 59 02 15
Assistantes Sociales	Sur rendez-vous		02 51 49 68 40
Service de soins infirmiers à domicile	Mme VOISIN	Saint Jean de Monts	02 51 59 16 96
EHPAD Les Chataigniers	M. BONNIN	Rue de l'Égalité	02 51 49 08 30
Chirurgiens Dentistes	M. RIVIÈRE Mme GABARD Mme D'ANGLEVILLE	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 52 38
Cabinet d'infirmiers	Mmes GROLIER, BOURON, COQUILLON et M. BELY	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 05 01
Cabinet d'infirmières	Mme DEVILLERS - Mme AUBRY Mme GUITTONNEAU	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 28 10 39 88
Infirmiere	Mme JANSOONE	20 chemin du Pendy	06 77 31 02 42
Kinésithérapeutes	M. BERRUEL Mme BERRUEL	3 rue de l'Océan	02 51 68 17 40
Médecin	Dr ANTALUCA-OBEYA	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 68 74 02
Orthophoniste	Mme GABORIEAU	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 89 14
Ostéopathe	Mme CHABEAUD M. VAURILLON	Maison médicale - 10 place de Gaulle A domicile	09 86 61 97 31 06 66 01 23 24 06 70 51 15 15
Pédicure Podologue	Mme BESSONNET	Maison médicale - 10 place de Gaulle	02 51 93 34 91
Psychologue	Mme BAUD	Maison médicale - 10 place de Gaulle	06 87 11 00 25
Pharmacie	Mme DAHERON	5 place Jean Yole	02 51 68 01 40

Bien-être

Réflexologie plantaire	Mme PLANES Mme BOURUMEAU	33 bis chemin de Heurtevent Sur RDV	06 62 45 36 98 06 07 52 99 30
Sophrologie	Mme BOUHIER	92 chemin de la Roche aux Chats	06 16 95 19 31
Hypnothérapie Préparation mentale	PINEAU Coaching	18 chemin des Landes	06 36 48 69 06
Coaching Sport Nutrition	Mme OGER	A domicile	06 11 64 24 22

Divers

Musée Charles Milcendeau		Le Bois Durand	02 51 35 03 84
Taxi Ambulance	M. TANCRAY	7 impasse de Heurtevent	02 51 68 08 61



Répertoire des associations Des activités pour tous les goûts

Associations culturelles

Atelier des petits points Soullandais	Mme DILLET Sylvie	7 rue des Genêts	06 32 13 33 98	sylvie.dillet9@orange.fr
Aux Mains créatives du Marais	Mme DURAND Marie-Christine	19 chemin des Landes	06 60 90 70 30	mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr http://www.porcelaine-en-vendee.fr
Chant 'en danse	Mme GIRARD Liliane	40 rue des Ormes	02 51 93 36 61	liliane-girard@laposte.net
Comité de jumelage Ledesma-Soullans	Mme BOURY Marie-Anne	Mairie de Soullans rue de l'Océan	06 83 37 04 27	jumelage.soullansledesma@gmail.com
Échange amitié sans frontière	M. BIRAUD Philippe	4 rue de Prévoirie	02 51 93 36 87	easfburkinafaso@free.fr
Fée d'hiver	M. BAUDRY Jean	2 route des Sables	06 62 33 27 06	showaucoeur@aliceadsl.fr www.showaucoeur.fr
La Bibliothèque Soullandaïse	Mme DUVAL Françoise	3 rue du Pressoir	02 51 35 19 11	
LesArts	Mme LEROY Isabelle	73 chemin du Bas Marais	06 33 64 44 65	assolesarts@hotmail.com
Les Jardins familiaux de la Girade	Mme LACALE Martine	7 chemin de Brécharde	02 51 49 18 34	lesjardinsdelagirade@hotmail.com
Les Peintres du Marais	Mme LACROIX Martine	13 impasse Jacques Balmat 85000 La Roche sur Yon	06 72 53 58 79	lacmartine@gmail.com www.lespeintresdumarais85.fr
Les Tréteaux Soullandais	M. RICHARD Jean-Marc	32 ter rue des Ormes	02 51 49 32 97	lestreteauxsoullandais85@gmail.com
Soullans Animation Tourisme	M. CROCHET Bernard	94 route de Challans	06 68 84 32 12	sat.soullans@orange.fr www.soullansanimationtourisme.fr
Soullans cadrement	Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette	18 rue de Nantes	02 51 68 59 44 06 23 52 36 73	yvette.garel@sfr.fr
Vocalise	Mme LE TOUCHE Chantal	5 chemin du Bois Ménard	02 51 35 68 62	vocalise85@gmail.com www.vocalise85.com
Zam-Trad	M. MOINARD Luc	2 rue de la Rive	06 79 27 33 74	zamtrad@laposte.net

Social - Solidarité - 3^e Age

A.D.M.R. Soullans - Le Perrier	Mme MERCERON Marie-Laure	25 rue des Aulnes	02 28 10 34 13	saad.soullans.leperrier@admr85.org www.admr85.org
Alcool Assistance	La Croix d'Or	Challans	02 51 35 11 27 06 45 10 83 69	jojo.louerat@gmail.com www.alcoolassistance.net
Amicale des donneurs de sang	M. BAUD Bernard		02 51 68 35 89	dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net www.facebook.com/EFSpaysdelaloire
Club de l'amitié Soullandaïse	M. COSSAIS Christian	13 rue des Ormes	02 28 10 97 61	clubamitiesoullandaïse@hotmail.com
Ecocyclerie Recyc'la Vie	M. CABANETOS Christophe	10 rue des Acacias	09 73 67 22 31	contact@recyclavie.fr
Secours catholique	Mme MIGNE Aliette	94 route de la Gare	02 51 35 20 53	
Transport Solidaire Soullandaïse	M. ROY Alain	Rue de l'Océan	02 51 68 57 99	

Associations scolaires, extrascolaires et enfance

Amicale de l'école publique de Soullans	M. VAURILLON Romain	14 rue de l'École	06 59 58 97 03	aepsoullans@gmail.com Page Facebook : Amicale de l'École Publique Soullans
A.P.E.L.	Mme LE ROLLAND Faustine	11 rue du Chai	06 17 99 65 90	apel@soullans-lesroseaux.fr@yahoo.com
O.G.E.C.	M. AUMON Arnaud	19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13	arno.aumon@gmail.com Soullans-lesroseaux.fr
Les p'tites grenouilles	Mme BULTEAU Sylvie	5 impasse de Heurtevent	06 37 24 27 04	lesptitesgrenouilles85300@gmail.com

Associations sportives

Amicale des boulistes	M. CHABOT Ghislain	Les Brossis - Challans	06 16 20 41 49	Jsl1.chab@gmail.com
Basket - Hirondelles Soullandaïses	Mme ROUXEL Myriam	2 route du Soullandeau	02 51 39 70 63	hirondellesbasket@hotmail.fr https://www.basket-soullans.fr
Danse à deux	M. QUILLIEN Michel	26 chemin du Moulin Neuf	02 51 49 31 39 06 04 04 08 11	danseadeux.soullans@gmail.com
Danses 2000	Mme PENISSON Géraldine	25 rue des Genêts	06 21 39 26 97	associationdanses2000@gmail.com
Football - Hirondelles Soullandaïses	M. RABALLAND Sébastien	19 rue des Tilleuls	06 68 24 90 40	hsfoot.85@gmail.com hirondelles-soullandaïse-foot.footeo.com
Gymnastique Soullandaïse	Mme PAGEAU Dominique	291 route du Soullandeau	06 15 58 36 74	gym.soullans@orange.fr
Les Petits Hirondeaux	M. PLANE François	26 chemin des Fourneries	06 61 60 42 82	francoisplane@msn.com
Pétanque Soullandaïse	M. SAINT-MAXENT Roland	24 chemin de la Braconne	02 51 58 89 03 06 82 33 06 37	petanque.soullandaïse85@orange.fr saintmaxentroland@gmail.com
Tennis Club Soullandaïse	M. ROBERT Charlie	22 rue du Château d'eau	06 24 38 78 01	chadel.tomeli@free.fr tennisclubsoullans@gmail.com

Divers

A.C.P.G. - C.A.T.M.	M. CHEVRIER Nicolas	70 route du Perrier	09 50 65 79 83 06 85 57 92 90	chevrier.nicolasetvalerie@neuf.fr
Amicale de pêche Soullandaïse	M. GUYON Bernard	69 route des Sables	06 18 64 24 33	pecheursoullandaïse@gmail.com
Société chasse « La biche Soullandaïse »	M. MARCOURT Pascal	1 impasse des Vignerons	06 25 33 08 95	pascal.marcourt@wanadoo.fr
Société chasse « La Maraîchine »	M. NAULLEAU Fabrice	39 route de Soullans Le Perrier	07 70 44 08 61	fabrice.naulleau@gmail.com
Société chasse « L'amicale paysanne »	M. GARREAU Serge	14 chemin de la Grande Cheminée	06 87 21 47 60	david.garreau85270@gmail.com
Syndicat des Marais	M. GUYON Jean-Claude	172 route de Challans	06 07 81 85 78	jcguyon85@gmail.com

